

**FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA
CONSOLIDATION DE LA PAIX
MODELE DE DOCUMENT DE PROJET**



DOCUMENT DE PROJET DU PBF

Pays : Côte d'Ivoire

TITRE DU PROJET : Contribution à la construction d'une élite politique responsable à travers la gestion pacifique des crises dans l'espace universitaire en vue d'une paix durable en Côte d'Ivoire

NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) :

Modalité de financement du PBF :

- IRF
 PRF

Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust Fund") (au lieu des comptes des organisations bénéficiaires) :

- Fonds d'affectation spéciale national
 Fonds d'affectation spéciale régional

Nom du fonds d'affectation spéciale :

Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires directes des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) : UNFPA-PNUD-Interpeace

Liste des partenaires d'exécution supplémentaires, gouvernementaux et non gouvernementaux : spécifiez le type d'organisation (gouvernement, ONGI, OSC locales) :

Universités de Cocody, Abobo-Adjamé et Bouaké
Ministère de l'Enseignement Supérieur
Ministère de la Jeunesse
Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la lutte contre la Pauvreté
Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS)
Conseil National des Jeunes de Côte d'Ivoire (CNJCI)
Conseil National des Droits de l'Homme de Côte d'Ivoire (CNDH-CI)
Indigo Côte d'Ivoire (ONG locale)
Association des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire (ONG locale)
Campus in Peace (organisation étudiante)
Les associations de jeunesse religieuse des Universités ciblées
Clubs de paix des Universités
Réseau Justice et Paix (ONG locale travaillant sur les campus)

Durée du projet en mois¹ : 18 mois

Zones géographiques (à l'intérieur du pays) de mise en œuvre du projet :

Le projet va être mis en œuvre au sein des trois plus grandes et anciennes universités de Côte d'Ivoire qui restent au cœur des dynamiques de violence en milieu universitaire et qui influencent les autres universités

¹ Note: la date de démarrage du projet sera celle du premier versement. La durée maximum des projets IRF est de 18 mois et PRF de 36 mois.

du pays. Il s'agit des Universités de Cocody et Abobo Adjamé dans le district d'Abidjan et l'Université de Bouaké dans le centre du pays.

Le projet relève-t-il d'une ou plusieurs des fenêtres de priorité PBF spécifiques ci-dessous :

- Initiative de promotion de l'égalité des sexes²
- Initiative de promotion des jeunes³
- Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix)
- Projet transfrontalier ou régional

Budget total du projet PBF* (par agence bénéficiaire) :

UNFPA: \$ 600,000

UNDP : \$ 450,000

Interpeace : \$ 450,000

Total PBF : \$ 1.500.000

**Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.*

Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) :

PBF 1^{ère} tranche (70%) :

UNFPA: \$ 420,000

UNDP: \$ 315,000

Interpeace: \$ 315,000

Total : \$ 1,050,000

PBF 2^{ème} tranche* (30 %) :

UNFPA: \$ 180,000

UNDP: \$ 135,000

Interpeace: \$ 135,000

Total : \$ 450,000

Fournir une brève description du projet (décrire le principal objectif du projet ; ne pas énumérer les résultats et les extrants) :

Les violences en milieu universitaire n'ont pas encore fait l'objet d'une attention particulière dans les différentes réponses apportées jusque-là dans le cadre du processus global de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire. Le présent projet qui est une initiative conjointe de l'UNFPA, du PNUD et d'Interpeace, vise à contribuer à prévenir et à mieux gérer les conflits en milieu universitaire à travers des mécanismes participatifs afin de développer chez les étudiant(e)s, un modèle de leadership positif qui, à terme, influencera la paix sociale et la gouvernance au sein des universités cibles et sera une référence pour l'élite politique de demain que représentent ces étudiant(e)s. Il pilotera diverses approches pour mieux comprendre les dynamiques de violence et de gouvernance en milieu universitaire ainsi que l'interaction entre cet espace et les milieux sociopolitiques plus larges, en considérant les étudiant(e)s comme de véritables acteurs non pas seulement de violence, mais surtout de cohésion et de gouvernance. Ceci permettra de renforcer leur implication dans la recherche et la mise en œuvre de solutions inclusives et innovantes partant des sphères sociopolitiques qui les influencent et qu'ils influencent également à leur tour.

² Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de l'égalité des genres (GPI).

³ Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de la jeunesse (YPI).

Résumez le processus de consultation du projet dans le pays avant la soumission au PBSO, y compris avec le Comité de pilotage du PBF, la société civile (y compris les organisations de femmes et de jeunes) et les communautés de parties prenantes (y compris les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés) :

La formulation du projet a fait l'objet de diverses consultations individuelles auprès des Ministères de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, de la Solidarité, la Cohésion Sociale et la Lutte contre la Pauvreté, de la Jeunesse, du Centre Régional des Œuvres Universitaires (CROU), de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS), de la Fédération Estudiantine et Scolaire de Côte d'Ivoire (FESCI), du Comité des Elèves et Etudiants de Côte d'Ivoire (CEECI) et de la Conférence des Clubs de Paix des Universités et Grandes Écoles. Des sessions d'échanges spécifiques ont eu lieu avec des enseignants des deux universités publiques d'Abidjan et de celle de Bouaké, d'anciens étudiants ayant milité au sein des syndicats estudiantins et aujourd'hui dans la vie active, d'anciens membres de la FESCI engagés dans des organisations politiques nationales et ont permis d'avoir un aperçu plus large de la problématique de la violence en milieu universitaire.

De plus, les OSC nationales et locales notamment l'AFJCI, Indigo CI, ont été associées depuis l'élaboration de l'idée de projet. Les réflexions stratégiques pour la déclinaison des activités ont été faites de façon inclusive et participative à travers la concertation avec ces organisations locales partenaires.

Ces consultations avec l'ensemble de ces acteurs intervenant dans le milieu universitaire ont fortement contribué à l'analyse des dynamiques de violences dans ce milieu, à la compréhension de leurs différentes manifestations et au ciblage de la zone d'intervention du projet aux universités de Cocody, d'Abobo-Adjamé et de Bouaké qui constituent les principales sources de violences qui alimentent les autres universités ainsi que les milieux sociopolitiques.

Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes⁴ : Spécifiez le pourcentage (%) et le montant (\$) du budget total du projet alloués aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes :

Le projet a un GM2 puisqu'environ 524,024,25 USD soit 34,93% des fonds seront alloués à la promotion de l'égalité des genres et à l'autonomisation des jeunes filles. Au sein des mouvements estudiantins et même des syndicats dits violents militent quelques jeunes filles qui seront identifiées pour être formées aux méthodes alternatives à la violence afin d'accroître leur résilience. Le projet s'appuiera sur ces jeunes filles dont le leadership et l'influence contribuera à impacter positivement les dynamiques au sein du groupe. Par ailleurs, les organisations féminines sur le campus qui entretiennent déjà une collaboration pacifique avec les mouvements estudiantins y compris ceux particulièrement violents, seront renforcées pour étendre leurs champs d'actions dans la gouvernance universitaire. La clinique juridique sera animée majoritairement par des jeunes filles et sera plus particulièrement engagée sur les violences dont peuvent être victimes les étudiant(e)s. Cette activité sera conduite avec l'appui technique de l'AFJCI, une organisation féminine ayant une longue expérience en cette matière puisqu'ayant assuré la gestion des 10 cliniques juridiques installées dans 10 départements en Côte d'Ivoire. Les résultats de la Recherche Action Participative permettront de mieux comprendre la dimension genre des dynamiques de violence à l'université (rôle des garçons et des filles, impact des violences sur les garçons et les filles). En outre, au moins 40 % des étudiants identifiés et formés comme moniteurs de l'OSCS seront des jeunes filles. A travers ce mécanisme national de prévention et de gestion des conflits, elles pourront contribuer à l'alerte précoce sur le campus en toute sécurité et permettre la prise en charge efficace des événements pouvant être source de violence ou limiter la portée des violences.

⁴ **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 30% du budget total).

Expliquez brièvement par quelle(s) intervention(s) principale(s) le projet contribuera à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes⁵ :

Les diverses approches intègrent une analyse sexospécifique pour mettre en relief notamment le rôle peu connu des étudiantes et leurs intérêts dans les dynamiques de violence et de gouvernance universitaire, afin d'exploiter leur potentiel de cohésion et accroître leur résilience à la violence sous toutes ses formes. Un accent particulier sera accordé à la capacitation de jeunes filles et le renforcement de leur protection afin de promouvoir leur leadership au sein des mécanismes de gouvernance et de résolution des conflits à travers un système de coaching par les pairs ainsi que l'appui aux activités citoyennes qu'elles initieront. Le projet veillera à renforcer l'implication des jeunes filles, souvent victimes de nombreux actes de violence en milieu universitaire, dans les différentes activités afin de contribuer à mieux faire entendre leurs voix et impulser une dynamique de gestion intégrée des campus universitaires.

Degré de risque du projet⁶ : 1

Le caractère sensible et la nature de certaines activités, notamment celles liées à l'institutionnalisation des cadres formels de dialogue inclusifs et permanents entre les étudiants et les autres parties prenantes à la gouvernance universitaire dans une dynamique de prévention des violences, confère au projet un risque moyen pour l'atteinte des résultats. Les blocages structurels causés par les décisions des pouvoirs publics en réponse aux crises universitaires (fermeture de l'administration universitaire ou des cités universitaires) pourraient également impacter moyennement la mise en œuvre du projet.

Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement⁷) : Domaine prioritaire 2 : Développer et/ou renforcer les capacités nationales pour promouvoir la coexistence et la résolution pacifique des conflits Sous composante :2.3 : Prévention/gestion des conflits

Le cas échéant, les résultats du SDCF / UNDAF auxquels le projet contribue : **Effet 8 du Cadre de Coopération pour le Développement Durable (CCDD 2021-2025) :** D'ici à 2025, la gouvernance est plus efficace, participative, inclusive et transparente dans un environnement de droit, de cohésion sociale et de sécurité.

Objectifs et cibles de développement durable auxquels le projet contribue : **Pilier 5 du Plan National de Développement (PND 2021-2025) :** Approfondissement de la gouvernance dans tous ses aspects et modernisation de l'état

Type de demande :

Nouveau projet :

Révision de projet :

Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document :

Extension de la durée : Durée additionnelle du projet en mois :
Changement de résultat / sujet :

⁵ Veuillez consulter la note d'orientation du PBF sur les calculs de marqueurs de genre et la consolidation de la paix sensible au genre

⁶ 0 = risque faible pour la réalisation des résultats

1 = risque moyen pour la réalisation des résultats

2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

⁷ (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique

(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits

(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ; (4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget :

Budget PBF supplémentaire : Budget supplémentaire par agence bénéficiaire :

USD XXXXX

Brève justification de la révision :

NB : s'il s'agit d'une révision, indiquer chaque changement du document de projet en rouge ou en MODE RÉVISION. Inclure également un nouveau cadre de résultats et un budget en indiquant clairement les changements apportés. Les parties sans modifications restent les mêmes. De nouvelles signatures seront requises.

SIGNATURES DU PROJET :

<p>AGENCE RECIPIENDAIRE⁸</p> <p>Nom : <i>Caspar Peek, Représentant Résident</i></p> <p>Signature </p> <p>Nom de l'agence : <i>UNFPA</i></p> <p>Date et visa : <i>8 oct 2020</i></p>	<p>Représentant du gouvernement national</p> <p>Nom : <i>Mariatou KONE</i></p> <p>Signature </p> <p>Titre : <i>Ministre de la solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté</i></p> <p>Date et visa : <i>09 OCT 2020</i></p>
<p>Nom : <i>Carol Kone Smeregnial</i></p> <p>Représentant <i>de l'agence</i></p> <p>Signature </p> <p>Nom de l'agence : <i>UNDP</i></p> <p>Date et visa : <i>08/10/2020</i></p>	
<p>Nom : <i>Renée Larivière, Senior Director of Programme Management</i></p> <p>Signature </p> <p>Nom de l'ONG: <i>Interpeace</i></p> <p>Date et visa : <i>08.10.20</i></p>	
<p>Coordonnateur résident</p> <p>Nom : <i>Philippe POINSOT</i></p> <p>Signature </p> <p>Titre : <i>Coordonnateur Résident</i></p> <p>Date et visa : <i>08/10/2020</i></p>	<p>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)</p> <p>Oscar Fernandez-Taranco </p> <p>Signature </p> <p>Sous-Secrétaire général pour l'appui à la consolidation de la paix</p> <p>Date et visa :</p>

⁸ Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

I. Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF (4 pages max)

- a) Décrire brièvement les conclusions principales de l'**analyse de conflit** en ce qui concerne les principales thématiques du projet. Comment le projet compte-t-il répondre aux causes structurelles et principaux facteurs de tensions / conflits ? Fournir une analyse des acteurs clefs et des principales parties prenantes ayant un impact ou étant sensibles aux principaux facteurs de tension visés par le projet. Cette analyse doit être sensible au genre et à l'âge.

La Côte d'Ivoire se prépare à affronter un nouveau cycle électoral avec la tenue de trois scrutins, octobre-novembre 2020 pour l'élection présidentielle, 2021 pour les élections législatives et 2023 pour les élections municipales, qui constituent des étapes majeures du processus global de consolidation de la paix après la crise postélectorale de 2010 et 2011 et la décennie de relative accalmie qui en a suivi.

Malgré les nombreux efforts accomplis en matière de prévention et de gestion des conflits à travers la mise en œuvre de plusieurs initiatives financées par les partenaires au développement de la Côte d'Ivoire dont le PBF, d'énormes défis de construction d'une paix durable subsistent encore et l'on voit ressurgir des tensions et des conflits au sein de plusieurs milieux dont les universités qui sont régulièrement et malheureusement, en proie à des crises récurrentes.

En effet, depuis les années 1990, lorsque le champ politique national entre en ébullition avant, pendant et après les échéances électorales majeures, **les campus universitaires, à travers certains mouvements estudiantins, deviennent des "viviers" de porteurs de violences**⁹. Les espaces de tensions préexistants en milieu universitaire deviennent des terrains favorables à la violence politique, en raison des **liens entre partis politiques et syndicats étudiants** - les élites politiques étant d'ailleurs issues de ces derniers. Dans ce contexte, on observe une demande de mobilisation de la part des partis politiques, mais aussi une offre de mobilisation de la part des syndicats étudiants.

En plus de leurs missions d'assurer entre autres, une formation initiale et continue interdisciplinaire, une recherche d'envergure et une politique scientifique, la diffusion de la culture et l'information scientifique, la réussite et l'insertion professionnelle des étudiants, les universités doivent désormais faire face à de nombreux conflits et violences structurelles en leur sein.

Les conflits en milieu universitaire : causes et manifestations

En effet, il existe des conflits de deux ordres au sein des universités en Côte d'Ivoire : les conflits verticaux et les conflits horizontaux. Les conflits d'ordre vertical opposent d'un côté les étudiants et leurs représentants, et de l'autre, le personnel administratif (Centre Régional des Œuvres Universitaires - CROU), le corps professoral et les instances de gouvernance de l'université (doyens, directeurs...) ¹⁰. Ces conflits sont liés à des problèmes typiquement universitaires ¹¹, tel que : le système de notation, la sélection lors du cycle licence, master, doctorat, la sécurité sur le

⁹ Koan KOUASSI, "La FESCI entre syndicalisme et politique : socio histoire d'un mouvement estudiantin ivoirien de 1990 à nos jours" thèse, université Allassane Ouattara, 2019, P.317

¹⁰ Adja Ferdinand VANGA, Anzian KOUACOU et Lazare SIKI, "La violence à l'école en Côte d'Ivoire : Quelles implications des syndicats d'étudiants et élèves" in Colloque international Éducation, Violences, Conflits et Perspectives de Paix en Afrique Yaoundé du 6 au 10 mars 2006, 13 P.

¹¹ David K. N'goran, "les enfants de la lutte" in Nouvelle édition balafon, 2015, P. 108

campus et le rôle de la police, la qualité des infrastructures (salles de cours, logements), les amphithéâtres surchargés, le déficit chronique d'enseignants, etc. Certains comportements discriminatoires envers des étudiants, le harcèlement moral et sexuel dont sont généralement victimes les jeunes filles étudiantes et des pratiques de corruption constituent également des facteurs déclencheurs de conflits au sein des universités¹². De l'autre côté, les professeurs, le personnel administratif et instances de gouvernance peuvent subir la violence des étudiants et des syndicats lors des conflits. Les conflits horizontaux opposent quant à eux, les différents syndicats étudiants qui se battent pour le contrôle de l'espace universitaire. Ils concernent aussi les étudiants ordinaires qui souffrent de la violence exercée par les syndicats étudiants pour le contrôle du campus. Il existe aussi des conflits entre des syndicats d'enseignants, mais ceux-ci mènent rarement à des actes de violence.¹³

Ces différents conflits se traduisent chaque année par des grèves menées successivement par les étudiants, les professeurs et le personnel administratif qui dégénèrent malheureusement en affrontements et actes de violences sur les campus¹⁴ qui sont relatés chaque année dans la presse. Ils expliquent en partie, le déclin de la notoriété de l'université en Côte d'Ivoire et la multiplication des offres alternatives d'enseignement supérieur (grandes écoles, centre d'étude, etc.).

La violence est devenue structurelle en milieu universitaire, cette situation s'explique par deux facteurs : une culture de la violence comme moyen d'expression et de visibilité par les jeunes et son utilisation démesurée par les syndicats étudiants pour contrôler l'université. Les recherches d'Indigo CI, institution indépendante de recherche en Côte d'Ivoire, ont montré que la violence est non seulement un moyen pour les jeunes de s'exprimer dans une société gérontocratique mais aussi un outil de valorisation sociale¹⁵. Cette utilité et cette valorisation définissent cette culture de violence. Dans le contexte des universités en Côte d'Ivoire, les étudiants ne sont pas suffisamment inclus dans la gouvernance de l'université ni dans la résolution des conflits. La violence est donc un moyen pour eux d'exprimer leurs frustrations et de porter leurs revendications.

De leur côté, les syndicats étudiants utilisent la violence pour démontrer leur domination de l'espace public et ainsi asseoir leur pouvoir sur l'espace universitaire. Le rôle prépondérant des syndicats étudiants en tant qu'acteurs incontournables de la violence universitaire et de son débordement en dehors des campus s'explique par diverses raisons depuis leur création et leurs tropismes au gré des régimes politiques successifs en Côte d'Ivoire. En effet, jusqu'aux années '90, il n'existait qu'un syndicat unique, le Mouvement des Elèves et Etudiants de Côte d'Ivoire (MEECI), lié au parti unique d'alors, le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI). L'ouverture au multipartisme des années '90 a déclenché la multiplication des syndicats étudiants et on a assisté à une véritable transposition du champ politique dans le champ universitaire, avec le parrainage des syndicats étudiants par des partis politiques. Pour ne retenir que les principaux, aujourd'hui la Fédération Estudiantine de Côte d'Ivoire (**FESCI**) est proche du **FPI** (Front Populaire Ivoirien –

¹² Adja Ferdinand VANGA, Anzian KOUACOU et Lazare SIKA, "La violence à l'école en Côte d'Ivoire : Quelles implications des syndicats d'étudiants et élèves", op. cit., 13 P

¹³ *ibid.*

¹⁴ David K. N'goran, "les enfants de la lutte" op. cit., P. 122

¹⁵ Obstacles à la cohésion sociale et dynamiques de violence impliquant les jeunes dans l'espace urbain, Indigo Côte d'Ivoire, Interpeace, 2013; Au-delà de l'idéologie et de l'appât du gain : Trajectoires des jeunes vers les nouvelles formes de violence en Côte d'Ivoire et au Mali, Indigo Côte d'Ivoire, IMRAP, Interpeace, 2016; "Je marche avec les farçons", Trajectoires des jeunes vers la violence, miroir des dynamiques de genre à l'échelle de leur société ? Une analyse locale des rôles de genre et des pressions sociales en Côte d'Ivoire et au Mali ; Indigo CI, IMRAP, Interpeace, 2017

Parti de l'ex-Président Laurent Gbagbo)¹⁶, le Comité des Elèves et Etudiants de Côte d'Ivoire (CEECE) est quant à lui proche du RDR (Rassemblement des Républicains – Parti du Président Alassane Ouattara) et l'UNESCO a remplacé la MEECI comme relai du PDCI¹⁷ (Parti de l'ex-Président Henri Konan Bédié). Ces liens entre syndicats étudiants et partis politiques subsistent encore aujourd'hui : les syndicats sont en partie financés par les partis politiques, ils participent aux mobilisations organisées par le parti affilié et leurs membres cherchent à y faire carrière au terme de leur cursus universitaire. Rapidement, les syndicats se sont relativement écartés de leur objectif premier de défendre les intérêts des étudiants pour contrôler¹⁸ les campus universitaires. Ce contrôle s'effectue par des actes de grèves et des actes de violences tels que : le racket des étudiants et des commerçants sur le campus, les prélèvements sur les bourses étudiantes, et des actes de violences physiques afin d'intimider les étudiants. A travers une occupation physique de l'espace et une culture quasi-milicienne¹⁹, les syndicats majoritaires ne souffrent en apparence d'aucune opposition. Alors que les sympathisants sont présents, les non-sympathisants fuient les manifestations. Les quelques opposants vocaux sont violentés à des fins d'intimidation ou apparentés à un syndicat opposé qui utilise les mêmes techniques.

Cette violence des syndicats est d'ailleurs un facteur de recrutement puisqu'elle est valorisée dans cette culture de la violence chez les jeunes. De plus, le lien étude-travail étant bloqué par la situation économique, l'appartenance à un syndicat permet de se créer un réseau social, économique et politique (avec le parti affilié), et même d'obtenir un poste au sein de l'administration. A court terme, l'appartenance au syndicat permet aussi de bénéficier des retombées de l'économie criminelle, de bénéficier de chambres universitaires, de bourses, des corrigés des examens, d'une place pour un concours administratif et de la couverture sociale du groupe.

Les principales victimes des conflits et violences universitaires sont : (i) Les étudiants ordinaires qui subissent la violence physique et morale des syndicats et la violence symbolique des professeurs, agents administratifs et instances de direction de l'université (chantage, discrimination, corruption, exclusion des cadres de gouvernance)²⁰, (ii) Le corps professoral et administratif pris à parti lors de grèves et de violences des syndicats, (iii) Les étudiantes qui peuvent subir parfois, du chantage sexuel de leurs professeurs et des violences sexuelles de la part des syndicats – le viol est en effet une arme de combat utilisée par les syndicats²¹.

Place des étudiantes dans la violence universitaire :

Certaines filles adhèrent et militent au sein des syndicats pour les mêmes raisons que les garçons, elles sont cependant moins nombreuses à cause de la violence intrinsèque des syndicats. De plus, bien qu'étant reconnues comme une force de médiation dans les conflits internes, les étudiantes ne bénéficient pas de la même opportunité d'ascension sociale et politique que leurs collègues masculins au sein des syndicats, puis des partis politiques. Lors de batailles inter-syndicales ou de

¹⁶ Adja Ferdinand VANGA, Anzian KOUACOU et Lazare SIKA, "La violence à l'école en Côte d'Ivoire : Quelles implications des syndicats d'étudiants et élèves", op. cit., P.121

¹⁷ Yacouba KONATE, " les enfants de la balle. De la fesci aux mouvements patriotes", 2003, ed. Karthala | « Politique africaine »

¹⁸ David K. N'goran, "les enfants de la lutte" op. cit., P.120 et 121

¹⁹ Auteur NC, " Fesci, syndicat ou mafia" disponible sur <http://eburnie.e-monsite.com/pages/lu-dans-la-presse/fesci-syndicat-ou-mafia.html>

²⁰ Adja Ferdinand VANGA, Anzian KOUACOU et Lazare SIKA, P. 4-5

²¹ David K. N'goran, "les enfants de la lutte" op. cit., P. 124

démonstrations de force sur les campus, les étudiantes peuvent être victimes d'agressions sexuelles, surtout si elles appartiennent à un syndicat opposé - ou fréquentent un des membres.

La proportion des étudiantes augmente dans les autres associations et notamment les clubs de paix, sans pour autant que la parité soit atteinte. On peut expliquer cela par la peur d'interagir avec les syndicats, dont le parrainage de toute association est quasi obligatoire. Un changement est à noter ces dernières années cependant : il existe une nouvelle tendance d'associations 100% féminines qui œuvrent à la cohésion sociale et engagent le dialogue avec les Syndicats (Ex : Campus in Peace). De plus, la Conférence des Clubs de Paix, association créée en 2017 pour coordonner les clubs de paix universitaires à travers le pays, est actuellement menée par une étudiante en master en droit de l'homme et action humanitaire. Les clubs de paix sont constitués d'environ 40 % de femmes. Il existe par ailleurs au sein des groupes syndicaux des clubs informels de jeunes étudiantes généralement, des anciennes militantes qui sont comme des marraines auxquelles les jeunes se réfèrent pour certaines questions notamment celles qui impliquent les filles. Elles sont écoutées par les jeunes syndicalistes. Il s'agit notamment du "Club des vieilles mères de la FESCI".

En résumé, le climat de violence structurelle à l'université est le fruit de l'expression de la frustration des étudiants face à une gouvernance non-inclusive (conflit vertical) et du mode de contrôle des campus par les syndicats (conflit horizontal).

Dans le présent projet, il n'existe pas de conflits spécifiques à un campus. Les conflits peuvent être plus intenses à Bouaké et Cocody qu'à Abobo-Adjamé en raison de la présence des résidences universitaires sur les campus. Les campus ne souffrent pas non plus de conflits interethniques ou interreligieux. Pourraient être qualifiés de conflits "intercommunautaires" les conflits opposant étudiants violents et riverains, lors de barrages et de pillages.

En outre, toutes ces violences universitaires débordent sur le champ socio-politique national de deux façons : l'utilisation des syndicats par les partis politiques affiliés lors des crises électorales tous les dix ans ainsi que lors des mouvements sociopolitiques, et l'émergence de leaders politiques de ces syndicats étudiants.

De l'utilisation des syndicats par les partis politiques à des fins de mobilisation (violente) lors des crises électorales

En Côte d'Ivoire, il existe un cycle de violences électorales qui se répète tous les dix ans depuis l'avènement du multipartisme dans les années 90²² (2002, 2011). Une nouvelle étape de ce cycle semble probable avec les élections présidentielles de 2020, législatives de 2021 et municipales de 2023. En effet, l'absence de véritable et pacifique transition démocratique dans l'histoire ivoirienne s'explique par l'absence de consensus sur les règles du jeu électoral. Dans le contexte d'une "démocratie de masse", le résultat du vote importe moins que la capacité de mobilisation dans l'espace public. Ces mobilisations pacifiques puis violentes se nourrissent d'antagonismes identitaires. Les partisans du candidat au pouvoir ont peur de le perdre, et les partisans du candidat d'opposition craignent de ne jamais y accéder (que leur tour ne vienne pas). En effet, on ne vote pas pour des idées mais pour le candidat qui représente son groupe afin de bénéficier de retombées économiques (réelles ou perçues) et d'un sentiment de prestance.

Puisque la bataille politique semble se passer dans la rue plutôt que dans les urnes, les leaders politiques font appel à des entrepreneurs de mobilisation et de violence pour occuper l'espace. Les viviers les plus connus sont les jeunes des quartiers populaires, le secteur des transports, les écoles

²² *ibid.* P. 122-124

et les universités. En période électorale, les partis politiques font donc appel aux leaders syndicaux étudiants qui ont la capacité de mobiliser des étudiants et de les déplacer dans la rue. En effet, en 2010 une partie du Mouvement des Jeunes Patriotes affiliés au FPI, parti au pouvoir à cette époque, était constituée d'étudiants mobilisés par ce parti. Les leaders syndicaux sont aussi capables de recruter des manifestants dans leur quartier d'origine, leur syndicat étant connus en dehors des murs de l'université. En effet, la mobilisation (violente) des étudiants ne résulte pas seulement d'une demande des partis politiques mais aussi d'une offre de la part des syndicats. Le pouvoir et la volonté d'agir des étudiants ne doit pas être sous-estimée.

L'instrumentalisation de la FESCI par le FPI à l'université de Cocody²³ et d'Abobo-Adjamé, de la CEECI par le RDR à l'université de Bouaké à des fins de violences électorales est donc à craindre avant, pendant et après les élections présidentielles en octobre 2020 et législatives au printemps 2021.

L'université et les syndicats comme école de la violence politique des futurs leaders politiques

Certains des leaders politiques actuels en Côte d'Ivoire ont construit leur trajectoire politique à travers les syndicats estudiantins. En accédant au pouvoir ou en occupant des postes de responsabilité dans l'administration, il semble qu'ils aient exporté leur expérience de leadership violent et d'absence de dialogue à l'échelle du pays. Ainsi Guillaume Soro qui est passé par la FESCI avant de mener sa rébellion de 2002 (au profit selon lui d'Alassane Ouattara), est devenu Premier Ministre puis Président de l'Assemblée Nationale. Charles Blé Goudé fut Secrétaire Général de la FESCI avant de devenir un soutien de Laurent Gbagbo notamment pendant la crise politico-militaire de 2004²⁴ et la crise postélectorale de 2010-2011. Karamoko YAYORO, premier secrétaire national à l'organisation de la FESCI en 1994, anciennement président national de la jeunesse du RDR, est aujourd'hui conseiller spécial chargé du dialogue social à la primature.

Face à cette situation extrêmement complexe et dans un souci de prévenir et réduire ces violences multiformes au sein des universités, le gouvernement a entrepris différentes initiatives qui n'ont malheureusement pu déboucher sur des mécanismes constructifs permanents d'anticipation et de résolution des crises universitaires. Les Etats généraux de l'Université, conduits en 2016, n'ont répondu qu'à des questions ponctuelles et n'ont pas touché aux causes profondes et structurelles de la violence dans les universités. Ils n'ont pas mis en place de cadre durable de dialogue ou de mécanisme permettant la réduction des violences. La jeunesse étudiante ayant été plutôt utilisée comme un moyen et à titre ponctuelle dans la résolution d'une problématique structurelle.

Il est donc à craindre que si rien n'est fait pour changer la culture de violence et le mode opératoire des syndicats étudiants, ceux-ci produiront des élites politiques incapables de résoudre des crises autrement que par la violence à laquelle ils ont été abreuvés abondamment durant leur cursus universitaire.

La contribution à la construction d'une élite politique responsable à travers la gestion pacifique des crises dans l'espace universitaire en vue d'une paix durable en Côte d'Ivoire se pose avec une urgence particulière. Il est donc impératif d'apporter un appui significatif à ces acteurs du milieu universitaire et de mettre à profit leur force et leur détermination dans la dynamique de construction d'une paix durable.

²³ David K. N'goran, "les enfants de la lutte" op. cit., P. 124

²⁴ Yacouba KONATE, " les enfants de la balle. De la fesci aux mouvements patriotes", op. cit.

Autres acteurs pertinents dans l'analyse de conflit

Acteurs internes

Les **Clubs de Paix**, formés la plupart en 2015, et coordonnés depuis 2017 par la Conférence des Clubs de Paix, tentent de mobiliser de nouveaux acteurs avec un leadership positif et pacifique. Leur objectif est de réduire la violence sur les campus à travers des activités de sensibilisation et de formation. Leurs faiblesses tiennent à leur manque de poids face aux syndicats étudiants et à leur focus sur les conflits horizontaux entre étudiants. En effet, ils n'engagent pas l'administration, ni le corps professoral, ni les instances de gouvernance. A noter cependant qu'ils peuvent être ponctuellement utilisés par les syndicats comme médiateurs.

Les organisations religieuses étudiantes, la Jeunesse Estudiantine Catholique (JEC) et l'Association des Etudiants et Elèves Musulmans de Côte d'Ivoire (AEEMCI), ont pour mission le soutien de leurs communautés et la promotion de la paix. Ils sont parfois utilisés comme arbitres ou médiateurs lors de conflits. Certains membres de ces organisations religieuses appartiennent aussi aux syndicats étudiants. S'ils ont un potentiel de pacification interne, ils ne sont pas assez nombreux pour s'opposer aux violences sur les campus.

Organisations Féminines de Paix

L'Association 'Campus in Peace' est une organisation féminine, basée à l'Université de Cocody et constituée de jeunes étudiantes diplômées qui se sont investies dans la pacification des campus et des résidences universitaires. Elles opèrent par l'établissement d'une collaboration avec les groupes potentiellement violents pour les sensibiliser à la nécessité de préserver un environnement de paix et de cohésion. Elles se focalisent sur la prévention des violences dont peuvent être victimes les filles notamment.

Les clubs de paix, les organisations religieuses et les organisations féminines de paix sont des alliés, parmi d'autres potentielles organisations d'étudiants, pour la mise en œuvre du projet. Ils seront évidemment consultés lors de la recherche, et démarchés en tant que parties prenantes. Ils seront aussi impliqués pour le soutien d'initiatives étudiantes pour la cohésion sociale, en tant que porteurs d'initiatives ou de membres du comité de sélection.

Les jeunesses des partis politiques (JFPI, JPDCI et RJR) ont aussi leur antenne sur les campus où elles cherchent à mobiliser des étudiants pour les meetings de leurs partis. Bien que peu visibles, elles restent influentes et servent de courroies de transmission entre partis politiques et syndicats. Ces jeunesses des partis politiques seront engagées par le projet.

Les Centres Régionaux des Œuvres Universitaires (CROU) ont pour objectif de veiller au bien-être des étudiants et sont responsables de l'attribution des chambres universitaires, des bourses et de la gestion des restaurants universitaires. Les CROU souffrent d'un problème de gouvernance qui est exploité par les syndicats majoritaires. Alors que ces derniers sont censés représenter les intérêts des étudiants, ils détournent l'attribution de certaines chambres et bourses à leur profit. L'insuffisance des chambres et des bourses, liée à la corruption dans leur attribution crée des incompréhensions de la part des étudiants qui sont sources de conflits.

Les **Syndicats d'Enseignants** ont une collaboration tacite avec les syndicats d'étudiants majoritaire lors du lancement d'un mouvement de grève. Ils trouvent dans les syndicats étudiants une force de mobilisation pour défendre leurs intérêts. Une alliance entre un syndicat enseignant et un syndicat étudiant a d'autant plus de chances d'aboutir si les deux sont parrainés par le même

parti politique. Les syndicats enseignants ont aussi fait preuve de violence lors de grèves dans le passé, même si elle est de moindre ampleur que la violence systématique des syndicats étudiants. Les syndicats enseignants à l'université sont le Syndicat National de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (SYNARES) et le Syndicat des Enseignants du Second degré de Côte d'Ivoire (SYNESCI).

Les **Doyens des Unités de Formations et de Recherche (UFR)** influencent le climat social dans leur faculté. Certains doyens ayant de bonnes relations avec les mouvements étudiants observent un nombre moindre de perturbations de leurs cours, en comparaison des facultés où les doyens ne sont pas engagés dans un dialogue social - par exemple la faculté de droit de l'université de Cocody, de 2002 à 2010 sous le doyen Melèdje Djèdjro. Le dialogue entre étudiants et doyens est donc primordial pour réduire les conflits universitaires.

Les **présidents d'université** et les **conseils d'administration** de leur côté ne s'occupent que du volet technique de l'université et ne s'intéressent pas aux questions sociales. Leurs principales préoccupations semblent être la bonne tenue des cours pendant l'année et l'observation du règlement intérieur. Il n'existe pas de dialogue structuré avec les étudiants - notamment à cause de la mauvaise réputation des syndicats. Le dialogue intervient en dernier lieu, lorsqu'arrive la confrontation avec les étudiants. Le manque de dialogue social structuré et permanent entre étudiants et instances de gouvernance, et le désintérêt de ces dernières pour les conflits universitaires, contribue donc au climat de violence structurelle à l'université.

Acteurs externes

Le **Réseau Action Justice et Paix (RAJP)** est une organisation de jeunes qui travaillent avec les étudiants, les clubs de paix et les organisations religieuses pour la sensibilisation à la paix. Ils se concentrent sur les conflits horizontaux.

Des médiateurs professionnels sont parfois consultés par les cadres de l'Université mais uniquement de manière ponctuelle.

Les **Leaders Traditionnels et Religieux** peuvent eux aussi intervenir de manière ponctuelle lors de vives tensions.

Les **élus nationaux ou locaux** interviennent aussi ponctuellement sur les campus appartenant à leur circonscription avec des activités de cohésion sociale (exemple du Marathon Sport Vélo et de la campagne campus propre organisés par Yasmina Ouegnin, députée nationale de la circonscription de Cocody).

L'**Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS)** est une institution nationale chargée de la définition et du suivi d'indicateurs de cohésion sociale et de solidarité. Cette institution dispose de commissions régionales et des moniteurs de terrain qui collectent des données permettant le suivi des indicateurs. Leur travail permet d'orienter les décisions des institutions nationales, ministères et partenaires techniques et financiers. L'OSCS n'est cependant pas actif dans les universités aujourd'hui.

Certaines **Organisations de la Société Civile** organisent des conférences sur les campus mais n'ont pas de présence permanente.

Les **Partis Politiques** sont liés aux syndicats estudiantins par le parrainage qu'ils leur offrent et l'opportunité d'ascension sociale, économique et politique offerte aux membres de syndicats. Ils

seront engagés par le projet dans des cadres d'échanges. Le projet sera très précautionneux vis-à-vis de ces acteurs car en période électorale (avant, pendant et après les échéances), la mobilisation (violente) des étudiants (entre autres) est l'instrument primordial de campagne électorale et de contestation (ou validation) des résultats électoraux.

Réponse du projet à cette analyse

C'est dans cette dynamique que s'inscrit ce projet qui vise tout d'abord à mieux étudier et comprendre le phénomène des violences universitaires et ses liens avec la politique, tels que décrit ci-dessus, qui sont bien connus mais très peu documentés et solutionnés. Le date de début de projet, postérieure à l'élection présidentielle, est une opportunité pour documenter le phénomène de **mobilisation en période post-électorale (car il est probable que les mobilisations violentes ne démarrent qu'après l'annonce des résultats, que les candidats vaincus contesteront)**. De plus, le projet contribuera à promouvoir une gouvernance inclusive de l'université afin de faire entendre les revendications des étudiant.e.s et prévenir l'expression des frustrations par la violence. En outre, le projet vise également à créer une culture de paix et de dialogue et à promouvoir un leadership alternatif à celui défini par la violence. Cela se traduira par la formation des leaders qui promeuvent effectivement les intérêts des étudiants plutôt que le contrôle du territoire par la violence. En renforçant les capacités pour réduire la violence dans le campus et en promouvant un leadership alternatif, le projet espère donc contribuer à **casser le lien qui permet aux partis politiques de mobiliser des étudiants à des fins de violence politique**, notamment pendant la **période post-élection présidentielle (hiver 2021)**, la période des **élections législatives (printemps 2021)** et celle des municipales (2023) et accroître le potentiel des jeunes étudiant-e-s à participer pleinement à la gouvernance universitaire. Il espère aussi **créer une nouvelle génération de leaders capables de régler des conflits de manière non violente** en créant un cadre d'apprentissage du dialogue et un modèle de leadership positif. Bien que le changement soit attendu sur le long terme, l'observation d'un changement de comportement individuel chez les futurs leaders que le projet aura repérés, permettra de présumer du succès de ce pari.

Le caractère innovant de ce projet est lié au fait qu'il est exclusivement dédié à l'espace universitaire qui reste un foyer insuffisamment traité alors même qu'il est reconnu comme un terreau de la violence politique et d'instrumentalisation politique par l'élite en Côte d'Ivoire. Ce projet a la vocation, contrairement à l'approche classique de gouvernance universitaire traitant la violence par le « haut », de valoriser la participation étudiante dans l'analyse du problème et l'identification des pistes de solution, par une démarche consultative inclusive de type bottom-up. Des mécanismes inclusifs contribueront à renforcer le leadership positif et la résilience des étudiant(e)s à toute forme de violence.

- b) Une brève description de la façon dont le projet s'aligne avec / soutient **les cadres stratégiques gouvernementaux et des Nations Unies existants²⁵**, et comment il garantit **l'appropriation nationale**. Si ce projet est conçu dans un pays PRF, décrivez comment l'objectif principal fait progresser un objectif stratégique pertinent identifié par le processus d'éligibilité.

Le renforcement de l'implication des jeunes, hommes et femmes, dans la prévention, la gestion pacifique et inclusive des conflits dans les zones et milieux encore sensibles notamment en milieu universitaire, reste l'un des axes majeurs de la Stratégie Nationale de Réconciliation et de Cohésion

²⁵ Y compris les stratégies et engagements nationaux en matière de genre et de jeunesse, tels qu'un plan d'action national sur 1325, une politique nationale de la jeunesse, etc.

Sociale (SNRCS 2016-2020 en cours de révision) qui guide toutes les interventions du gouvernement et de ses partenaires en matière de consolidation de la cohésion sociale. Le projet cadre bien avec cette stratégie ainsi qu'avec le Programme d'Appui à la Consolidation de la Paix (PACoP) des Nations Unies en Côte d'Ivoire.

Il vient compléter les interventions antérieures ou en cours du PBF en matière de prévention et gestion des conflits en mettant un accent particulier sur un important foyer de tension encore insuffisamment traité pour diverses raisons sociopolitiques, alors même qu'il est source de conflits et d'instrumentalisation politique comme décrit dans l'analyse des conflits ci-dessus.

Les interventions planifiées dans le cadre de ce projet permettront donc de contribuer à combler deux « déficits » majeurs en matière de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire : (i) apporter une compréhension commune de la violence en milieu universitaire par tous les acteurs y intervenant, et (ii) renforcer le leadership et la participation de la jeunesse estudiantine à la gouvernance de l'université.

En associant l'ensemble des acteurs (syndicats estudiantins, syndicats d'enseignants, gouvernants des universités, enseignants, personnels administratifs, étudiants, etc.) intervenant dans les milieux universitaires dans l'identification, la formulation et la mise en œuvre conjointe d'interventions structurées, le projet contribuera à créer les conditions pour une véritable interaction entre ces acteurs, condition indispensable à l'appropriation nationale des acquis du projet. Par ailleurs, les différentes interventions dans le cadre de ce projet viendront renforcer les mécanismes déjà existants avec les clubs de paix qui contribuent à leur niveau, à l'émergence d'une véritable culture de la paix au sein de leurs différents membres. L'université redeviendra donc cet espace d'acquisition de connaissances, d'innovations scientifiques et d'insertion professionnelle durable des étudiants d'aujourd'hui, futures élites de demain.

- c) Une brève explication de la façon dont le projet comble les lacunes stratégiques et financières et complémente toute autre intervention pertinente, financée par le PBF ou autrement. Fournissez également un bref **résumé des interventions existantes** dans le secteur de la proposition en remplissant le tableau ci-dessous.

Nom du projet (durée)	Donateur et budget	Orientation du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle
Projet « YPS en pratique » : Auto-analyse et renforcement du leadership des jeunes dans la prévention de la violence politique en Côte d'Ivoire (18 mois)	PBF 510 000 USD	Promotion de l'agenda YPS, responsabilisation des jeunes d'associations de quartier dans la prévention de la violence, compréhension du rôle des jeunes dans les épisodes de violence électorale	Le projet YPS se focalise sur les jeunes des communes politiquement sensibles d'Abobo et Yopougon à Abidjan, qui ne sont pas nécessairement à l'université. Un des objectifs est la prévention de la violence à l'échelle de leur quartier. La proposition présente s'intéresse aux jeunes des campus universitaires et aux liens entre violence universitaire et violence politique. Ces 2 projets se complètent puisqu'ils s'intéressent à deux catégories

			de jeunes et de violence différentes, qui ont néanmoins un lien avec la violence politique au sens large.
Les jeunes comme moteurs de prévention des discours de haine et des conflits sociopolitiques et communautaires / 18 mois	PBSO / 2,500,000 USD	<p>Renforcement des connaissances et de la résilience des jeunes pour mieux répondre aux discours inflammatoires et de haine et faire d'eux des médiateurs de paix dans leurs communautés ;</p> <p>Renforcement du rôle d'alerte et de prévention des jeunes face aux messages négatifs ou inflammatoires des médias formels et sociaux</p>	<p>Le présent projet viendra poursuivre et renforcer les initiatives déjà en cours avec les Clubs de paix dans le cadre de la prévention des discours de haine.</p> <p>Il se basera sur les mécanismes et outils déjà développés en milieu universitaire afin d'assurer une bonne mobilisation et une participation plus active des étudiants des universités ciblées.</p>
Projet de renforcement de la participation des jeunes, des femmes et des communautés à la consolidation de la paix en Côte d'Ivoire 36 mois : 01/01/2018 - 31/12/2020	PBSO 3,750,000 USD	Contribution à la cohésion sociale de manière durable à travers l'engagement communautaire des jeunes et des femmes en tant qu'acteur de paix, de prévention et de gestion pacifique des conflits tout en mettant l'accent sur la participation des jeunes filles.	<p>Le projet antérieur se focalise sur le caractère inclusif de la prévention et la gestion des conflits dans les milieux communautaires à travers la promotion du leadership des jeunes, notamment de la jeunesse féminine.</p> <p>La présente initiative vient renforcer cette participation des jeunes à la prévention et à la résolution pacifique des conflits dans un autre environnement qui est l'espace universitaire afin de promouvoir un leadership positif et non violent chez les étudiants.</p>
Appui au processus démocratique et de consolidation de la	PBSO 1,700,000 USD	Engagement des acteurs politiques, notamment les femmes et les jeunes des partis politiques	Ce projet a une couverture nationale avec des actions de sensibilisations ciblées au sein des universités avec l'appui des clubs de paix.

<p>paix en Côte d'Ivoire / 33 mois</p>		<p>et les autres parties prenantes au processus électoral, dans le dialogue politique pour des élections apaisées</p> <p>Réduction des risques de violences liées au processus électoral à travers la mise en place d'un système d'alerte rapide, flexible et proactif avec l'implication des organisations de jeunes et de femmes pour des élections apaisées</p> <p>Amélioration de la participation des femmes dans le processus électoral et leur représentativité dans les assemblées élues sont améliorée</p>	<p>Le présent projet viendra contribuer à renforcer les acquis des sensibilisations menées et accroître les interventions spécifiques en termes d'actions spécifiques et durables en appui aux différents mécanismes de prévention et de gestion des conflits existants et/ou à mettre en place au sein des universités ciblées.</p>
<p>PRECIS : Prévention de la violence politique et renforcement de la gouvernance démocratique par la médiation collaborative et citoyenne dans trois zones à risque en Côte d'Ivoire</p> <p>24 mois</p>	<p>UE € 550 000</p>	<p>En 24 mois, contribuer à renforcer la gouvernance démocratique par la mise en place d'un modèle collaboratif de prévention et de gestion de la violence politique et électorale qui valorise la participation, la responsabilisation et la médiation citoyennes avant, pendant et après les élections présidentielles de</p>	<p>Ce projet vise à cartographier les zones où les violence politiques sont à craindre pendant la période des élections présidentielles et législatives. Le projet met en place des cadres de collaboration qui sur base de la cartographie pourront mieux repérer les conflits capables de dégénérer en violence politique pour les résoudre de manière pacifique. Ce projet vise des quartiers politiquement sensibles à Abidjan (Yopougon), Bouaké et Bangolo. Le projet présente également celui-ci car il s'intéresse également à la compréhension et à la prévention des violence</p>

		2020, dans trois zones à risque en Côte d'Ivoire.	électorales mais dans le cadre universitaire. Les analyses pourront être comparées pour la ville de Bouaké, commune aux deux projets.
--	--	---	---

II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)

- a) Une brève **description de l'orientation stratégique et de l'approche du projet** - Décrivez l'objectif primordial du projet, la stratégie de mise en œuvre et la manière dont il traite les causes ou les facteurs de conflit décrits dans la section I (doit être sensible au genre et à l'âge).

L'objectif primordial du projet est de **contribuer à prévenir et à mieux gérer les conflits en milieu universitaire** à travers des mécanismes participatifs afin de développer chez les étudiant-e-s, un modèle de leadership positif qui, à terme influencera la paix sociale et la gouvernance au sein des universités cibles et sera une référence pour l'élite politique de demain représentée par ces étudiant.e.s.

De manière spécifique, il contribuera à :

- Assurer une compréhension commune de la violence en milieu universitaire, des facteurs de paix et résilience à toutes les formes de violence afin d'améliorer la prévention et la gestion pacifique et inclusive des conflits en milieu universitaire ;
- Renforcer et valoriser un leadership positif et une participation accrue de la jeunesse estudiantine (jeunes femmes et jeunes hommes) dans la gouvernance des universités à travers des formations sur la culture de la paix, le dialogue et la résolution non violente des conflits ;
- Accompagner et renforcer les initiatives citoyennes des étudiant-e-s (notamment de jeunes filles) en faveur de la cohésion sociale ;
- Contribuer à réduire le lien qui permet aux partis politiques de mobiliser des étudiant-e-s à travers les syndicats à des fins de violences politiques en périodes électorales.

La stratégie de mise en œuvre du projet mettra l'accent sur le renforcement de l'implication des principaux acteurs intervenants en milieu universitaire (syndicats estudiantins, syndicats d'enseignants, gouvernants des universités, enseignants, personnels administratifs, étudiants, etc.) avec une plus grande implication des jeunes filles dans toutes les étapes du processus de préparation, de mise en œuvre des activités, de suivi et d'évaluation du projet en veillant à une appropriation effective des acquis par les institutions étatiques en charge de la gouvernance des universités ciblées. Les partis politiques ne seront pas visés par le projet car la mobilisation des étudiants (entre autres secteurs), constitue leur arme politique première en période électorale. Les impliquer dans un projet qui vise à leur ôter n'est pas sensible au conflit et compromet même le succès du projet.

De façon spécifique, le projet pilotera dans une phase initiale, diverses approches afin de mieux comprendre les dynamiques de violence et de gouvernance en milieu universitaire et l'interaction entre cet espace et des milieux sociopolitiques plus larges en considérant les étudiant(e)s comme de véritables acteurs non pas seulement de violence, mais surtout de cohésion et de gouvernance.

Cette compréhension des dynamiques de violence se fera à travers une Recherche Action Participative (RAP) et une cartographie actualisée des parties prenantes à la violence et à la paix en milieu universitaire. Les recommandations pertinentes issues de cette RAP feront l'objet d'une opérationnalisation à travers des appuis spécifiques aux acteurs responsables de leur mise en œuvre.

S'agissant de la promotion d'une participation accrue de la jeunesse estudiantine (jeunes femmes et jeunes hommes) dans la gouvernance des universités, l'approche portera sur l'organisation d'une série de formations sur la culture de la paix, le dialogue et la résolution non violente des conflits à l'endroit d'environ 300 étudiant-e-s issu-e-s des trois universités ciblées à raison de 100 étudiants en moyenne par université. Seront notamment visés des membres des syndicats, des étudiants identifiés comme futurs leaders. Le choix de ces étudiants se fera d'un commun accord avec les syndicats des étudiants et des autres organisations de jeunesse estudiantine, les gouvernants des universités, les clubs de paix afin de s'assurer de leur représentativité et leurs capacités à impulser et mettre en œuvre des initiatives de renforcement de la culture de la paix dans leur université respective. Au moins 40% d'étudiantes seront sélectionnées. Pour mieux les accompagner, une cellule locale/réseau local de moniteurs de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS) du Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté (MSCSLP) sera installée au niveau de chacune de ces trois universités. Ces cellules constitueront des cadres permanents d'échanges au niveau local et permettront aux étudiants d'interagir régulièrement sur des questions portant sur la prévention et la gestion pacifique des conflits.

Afin de contribuer à rendre la gouvernance universitaire plus inclusive et donner plus de possibilités aux étudiants d'exprimer leurs besoins et revendications sans passer par la violence, le projet facilitera, en étroite concertation et collaboration avec l'ensemble des acteurs universitaires, la mise en place de cadres formels d'expression et de dialogue inclusif et permanent entre les étudiants et les autres parties prenantes à la gouvernance universitaire. Des cliniques juridiques virtuelles seront régulièrement animées afin d'offrir des alternatives de recours à la violence en cas d'agression à travers une vulgarisation des mécanismes de saisines formels existants.

En outre, le projet veillera à impliquer les jeunes filles dans toutes les activités ciblées afin de faire entendre leurs voix et impulser une dynamique intégrée de gestion des campus universitaires.

- b) Fournissez une « **théorie du changement** » au niveau du projet - expliquez les hypothèses sur les raisons pour lesquelles vous vous attendez à ce que les interventions du projet conduisent à des changements dans les facteurs de conflit identifiés dans l'analyse du conflit. Quelles sont les hypothèses sur lesquelles la théorie est basée ? Notez qu'il ne s'agit pas d'un résumé des résultats de votre projet.

Approche programmatique	Premières hypothèses	Hypothèses à l'appui
Étudier les mécanismes de mobilisation des syndicats étudiants par et pour les partis politiques en période de crise électorale pour identifier les points où casser le pont de mobilisation.	Hypothèse centrale : le manque de compréhension de ce phénomène empêche de prendre les mesures adéquates pour éviter que les étudiants ne s'engagent dans la violence politique	C'est un problème de compréhension et manque d'analyse approfondie

	<p>Preuve : Le manque de documentation existant concernant ce phénomène bien connu mais peu analysé</p>	
<p>Rendre la gouvernance des universités plus inclusive permettra de mieux prendre en compte les besoins et revendications des étudiants qui ne les expriment plus par de la violence mais à travers des cadres de dialogue. Cette culture de dialogue coupera le pont qui permet aux syndicats (et aux partis politiques) de mobiliser les jeunes. Cette culture de dialogue formera la future élite du pays.</p>	<p>Hypothèses centrales : Les jeunes expriment leurs frustrations vis-à-vis des conflits verticaux par la violence car il n'existe pas de cadre de dialogue et la violence est une ressource valorisée.</p>	<p>C'est un problème de culture de la violence: La violence est le seul moyen d'expression des frustrations étudiants et elle est même valorisée</p> <p>C'est un problème de manque de cadre de dialogue : les étudiants n'ont pas l'opportunité de faire entendre leurs revendications par les instances de directions et de trouver des solutions à leurs problèmes.</p> <p>C'est un problème de moyen : l'université n'a pas assez de moyens pour répondre aux revendications des étudiants.</p>
	<p>Preuve:</p> <p>Rapports indigo sur les jeunes et la violence.</p> <p>Démontrer que si les jeunes sont inclus dans des cadres de gouvernance, ils n'expriment plus leurs revendications par la violence.</p>	
<p>Promouvoir un leadership alternatif à la violence permettra de diminuer la violence des syndicats, couper le lien de mobilisation avec les partis politiques et former une future élite qui saura régler les conflits sans violence</p>	<p>Hypothèse centrale : Les leaders syndicaux n'ont pas d'autres modèles de leadership que la violence. Les leaders syndicaux sont prêts à abandonner la violence.</p>	<p>C'est un problème de modèle : Il n'y a pas d'autre modèle de leadership positif qui inspire les leaders syndicaux et leaders politiques de demain</p>
	<p>Preuve:</p> <p>Nouveau secrétaire général de la FESCI ayant un programme de pacification de son syndicat</p>	

Dans le contexte socio-politique actuel de la Côte d'Ivoire marqué par des tensions politiques, des discours de haines, des affrontements intercommunautaires impliquant de nombreux jeunes (hommes et femme) dont des étudiant-e-s, et une rupture du dialogue politique entre les principaux acteurs :

Si la diversité et la complexité des conflits impliquant le milieu universitaire et son environnement socio-politique sont mieux comprises par les autorités universitaires, les étudiants et les acteurs institutionnels impliqués dans la gouvernance, la sécurité et la cohésion sociale au sein des universités, et que cette compréhension oriente leurs décisions ;

Si en plus, la participation inclusive des étudiant(e)s, et notamment des organisations syndicales, dans la gouvernance des universités est valorisée à travers des cadres formels et permanents de dialogues avec toutes les parties prenantes reconnaissent le leadership de ces jeunes (hommes et femmes) comme une force de cohésion et de gouvernance pacifique ;

et **Si** le leadership étudiant est promu et renforcé à travers la prise d'initiatives « citoyennes » au sein des universités ciblées ;

Alors, les conflits seront mieux prévenus et gérés plus pacifiquement dans les campus, et le risque que ces conflits soient instrumentalisés politiquement et/ou ne débordent sur l'espace sociopolitique plus large sera réduit, impactant ainsi positivement la cohésion sociale et la consolidation de la paix en Côte d'Ivoire.

(Remarque : le changement peut se produire par le biais d'approches diverses et diverses, c'est-à-dire que la cohésion sociale peut être favorisée par le dialogue, les possibilités d'emploi ou la gestion conjointe des infrastructures. Le choix de l'approche qui doit dépendre de facteurs spécifiques au contexte. Quelles hypothèses de base sur la manière dont le changement se produira ont motivé votre choix d'approche de programmation ?).

- c) **Fournir une description narrative des principales composantes du projet** (résultats et produits), en veillant à accorder suffisamment d'attention au genre, à l'âge et aux autres différences clés qui devraient influencer l'approche du projet. En décrivant les éléments du projet, assurez-vous d'indiquer les considérations importantes liées à la séquence des activités.

Les différentes interventions du projet s'articuleront autour de trois (3) axes stratégiques complémentaires visant les trois résultats majeurs ci-après :

Résultat 1: La prévention et la **gestion pacifique et inclusive des conflits en milieu universitaire** est améliorée à travers une **compréhension commune de la violence**, des **facteurs de paix et de résilience** (400 000 USD dont 150 000 USD GEWE)

Les principaux produits attendus sous ce premier résultat portent sur : (i) la conduite d'une recherche action participative (RAP) dans les trois universités ciblées par le projet afin de mieux décrypter les liens entre violence universitaire et violence sociopolitique, et (ii) l'appui à l'opérationnalisation des recommandations pertinentes issues de la RAP. Il importe de souligner que cette analyse sera sensible au genre puisqu'elle prendra en compte les perceptions des femmes et des hommes et qu'elle cherchera à voir si ces deux groupes agissent ou expérimentent la violence

universitaire différemment. En parallèle à la RAP, le projet établira une cartographie des parties prenantes à la violence universitaire et à son débordement hors du campus en période électorale qui permettra d'identifier l'importance et les rôles des différents acteurs, notamment des hommes et des femmes, des étudiants et des non-étudiants. Elle nous permettra également de mieux cibler les participants des autres activités du projet. En plus de la RAP, il s'agira également de conduire un enquête en ligne sur les différentes structuration d'acteurs (étudiants, Universités, Directions en charges des services sociaux des étudiants, les services en charge des concours et autorités de gouvernance, groupes d'intérêts, les parents, les leaders religieux et traditionnels) et sur la représentation et le niveau d'influence des filles / étudiantes dans les organisations estudiantines en général et en particulier les groupes reconnus comme violents.

Produit 1.1 : Les résultats d'une Recherche Action Participative (RAP) et la cartographie actualisée des parties prenantes à la violence et à la paix sont disponibles

Les principales activités prévues sous ce produit sont :

A.1.1.1 Conduire une RAP sur la violence en milieu étudiant (Cartographie, Consultation, Analyse, Restitution) ;

A.1.1.2 Réaliser deux enquêtes en ligne sur la structuration des acteurs, la représentation et le rapport des filles étudiantes aux violences.

Produit 1.2 : L'opérationnalisation des recommandations de la recherche est appuyée

Les principales activités prévues sur ce produit sont :

A.1.2.1 Organiser des réunions d'engagement des parties prenantes à la gouvernance des universités, à la sécurité et à la cohésion sociale sur les résultats de la RAP ;

A.1.2.2 Appuyer l'élaboration d'un plan d'actions coordonné des parties prenantes à la violence et à la paix pour chacune des trois universités ciblées ;

A.1.2.3 Appuyer la mise en œuvre d'activités prioritaires des différents plans d'actions ;

A.1.2.4 Accompagner la vulgarisation des approches innovantes issues de la mise en œuvre des différents plans entre les universités.

Résultat 2 : L'engagement de la jeunesse estudiantine (jeunes femmes et jeunes hommes) dans la gouvernance universitaire est renforcé et valorisé. (600 000 USD dont 200 000 USD pour GEWE)

Deux principaux produits sont attendus dans le cadre de ce résultat et portent sur : (i) l'appui à l'installation d'une cellule locale/réseau local de moniteurs de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale animée par les étudiants eux-mêmes avec l'appui des acteurs de la gouvernance universitaire, et (ii) l'opérationnalisation de mécanismes qui protègent et valorisent la participation des étudiants et leur leadership à la gouvernance universitaire.

Par ailleurs, il s'agira également de former 100 à 200 étudiant (e)s volontaires par université au suivi participatif de la violence estudiantine en utilisant les outils de l'OSCS. Les résultats de ce suivi fait par les étudiants devront informer la gouvernance universitaire pour que les instances de directions se préoccupent plus de cette question. In fine, l'idée est de créer une architecture de

dialogue à l'échelle de l'université pour prévenir et gérer de façon inclusive les phénomènes de violence estudiantine. Les différentes initiatives veilleront à ce que non seulement les filles et les garçons soient inclus parmi les personnes ciblées, mais aussi que le suivi de la violence s'intéresse aux différentes façons dont elle impacte ces deux groupes.

De plus, sous ce résultat du projet sera promue l'expression des besoins et des revendications des jeunes autrement que par la violence. Ces cadres d'expressions auto-gérés offrent donc un forum où la culture du dialogue est non seulement promue mais exercée. Ces cadres permettront d'adresser les problèmes de violence horizontale entre étudiants mais aussi de mieux formuler certaines revendications à l'endroit du personnel administratif, enseignant et dirigeant, dans le cadre d'un dialogue vertical.

Enfin, dans l'optique de prévention de la violence à l'université, l'ensemble de la communauté universitaire et les parties prenantes externes (Police, Gendarmerie, CNDHCI...) se réuniront autour d'une plateforme de collaboration afin d'étudier les tendances des mouvements universitaires. Cette plateforme sera chargée d'échanger et d'anticiper sur toutes les questions susceptibles d'être source de violence dans le règlement des problèmes des étudiants.

Produit 2.1: La contribution des étudiants aux mécanismes nationaux de prévention et de gestion des conflits est institutionnalisée à travers l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS)

A.2.1.1 Renforcer les capacités matérielles des étudiant(e)s pour le suivi participatif de la violence ;

A.2.1.2 Former les étudiants aux techniques de suivi participatif de la violence ;

A.2.1.3 Installer et opérationnaliser des cellules/réseau local de moniteurs de cohésion sociale de l'OSCS dans les trois universités.

Produit 2.2 : Les étudiant(e)s disposent de mécanismes qui les protègent et valorisent leur participation à la gouvernance universitaire

A.2.2.1 Etablir et animer des cadres d'expression et de dialogue estudiantins auto-gérés ;

A.2.2.2 Institutionnaliser des cadres formels de dialogue/médiation inclusifs et permanents entre les étudiants et les autres parties prenantes à la gouvernance universitaire ;

A.2.2.3 Animer des cliniques juridiques mobiles/virtuelles en vue de contribuer à orienter les étudiants victimes de violences vers les mécanismes formels de saisines ;

A.2.2.4 Créer et soutenir une plateforme de collaboration entre l'université et les acteurs externes parties prenantes aux crises universitaires.

Résultat 3 : Un leadership positif à travers l'engagement citoyen pour la paix et la cohésion sociale est promu et développé dans le milieu étudiant (500 000 USD dont 200 000 USD GEWE)

Les principaux produits attendus sous ce troisième résultat portent sur : (i) le renforcement des initiatives citoyennes de promotion de la cohésion sociale des étudiants à travers des formations spécifiques en leadership, médiation, genre et droits humains, à la prise de parole en public, à la communication/mobilisation et l'accompagnement de leurs activités planifiées, et (ii) la promotion de l'esprit d'initiative citoyenne des étudiants. De plus, il est prévu sous ce résultat, l'organisation d'événements d'oration (1 par université). L'intérêt de ces événements d'oration est de promouvoir

un type de leadership étudiant alternatif à celui fondé sur l'exercice de la violence. L'idée est d'accorder de l'intérêt et du soutien pour des initiatives et des comportements qui promeuvent la cohésion sociale.

De plus, pour valoriser le leadership étudiant et préparer les futurs leaders politiques à convaincre par les arguments et non par la violence, ceux-ci seront invités à défendre leurs idées et programmes lors d'émissions radios communales.

Les étudiants seront également invités à contribuer à la culture de la non-violence à travers la vulgarisation des messages de paix sur les réseaux sociaux dans le cadre de campagnes de « Flamme de la paix et de l'espoir ». Ces messages seront produits et adaptés à chaque plateforme sociale.

Produit 3.1: Des initiatives citoyennes étudiant(e)s (notamment de jeunes filles) agissant en faveur de la cohésion sociale sont renforcées.

A.3.1.1 Former 300 **étudiant (e)s** (dont 40% de filles) en leadership, médiation, négociation, en genre et droits humains, à la prise de parole en public, à la communication/mobilisation etc. ;

A.3.1.2 Appuyer la mise en œuvre d'initiatives citoyennes étudiantes (participant à la cohésion sociale) sélectionnées par les étudiant (e)s ;

A.3.1.3 Organiser des débats contradictoires et inclusifs entre les leaders étudiants et les auditeurs en ligne sur 12 radios locales des communes du Grand Abidjan et de Bouaké sur les thématiques en lien avec le leadership des jeunes étudiants et leurs rôles dans la consolidation de la paix.

Produit 3.2: L'esprit d'initiative citoyenne et de cohésion sociale est promu

A.3.2.1 Organiser des événements d'oration au cours desquels les étudiants promeuvent leurs initiatives citoyennes (1 par université) ;

A.3.2.2 Réaliser des **capsules vidéo** en vue de documenter et promouvoir un leadership alternatif à celui fondé sur la violence ;

A.3.2.3 Organiser trois campagnes "flamme de la paix et de l'espoir" avec des messages courts invitant les étudiants à les poster sur leurs pages personnelles sur Facebook, Twitter et Instagram.

A.3.2.4 Organiser une revue du projet pour présenter les acquis du projet, garantir leur pérennité et en assurer le portage politique

Utilisez l'annexe C pour lister tous les résultats, produits et indicateurs.

- d) **Ciblage du projet** – fournir une justification pour les zones géographiques, les critères de sélection des bénéficiaires, le nombre attendu et le type de parties prenantes / bénéficiaires (doit être ventilé par sexe et âge). Indiquez si les parties prenantes ont été consultées lors de la conception de cette proposition. Ne répétez pas tous les extraits et activités du cadre de résultats.

Le projet sera implémenté, d'un côté, dans le District d'Abidjan au sein de l'Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody et de l'Université Nangui Abrogoua d'Abobo-Adjamé et de l'autre, dans la région de Gbèkè au centre du pays, au sein de l'Université Alassane Ouattara de Bouaké. Ces trois universités sont les plus anciennes et les plus importantes du pays en termes d'effectifs étudiants et les plus influentes. Ouverte en 1964, l'Université Félix Houphouët-Boigny compte quelque 70 000 étudiants contre 8 000 pour son homologue d'Abobo-Adjamé et 30 000 pour l'Université Alassane Ouattara de Bouaké.

Le projet va prioritairement concerner l'ensemble des étudiant(e)s des trois universités cibles puis les autres parties prenantes à la gouvernance universitaire, tels que le corps professoral, le personnel administratif, le CROU, les directeurs d'université, les conseils d'administration, les doyens, les syndicats étudiants et étudiants, les jeunesses des partis politiques, les organisations de jeunesse.

Ce sont au moins 10% des effectifs étudiants par université, dont 30% de jeunes filles, pour les activités de dialogue qui sont visés. Ensuite, les principaux syndicats étudiants et associations culturelles de filles notamment seront ciblés. Enfin, 300 étudiants volontaires dont 40% de jeunes filles seront concernés pour la capacitation en leadership. Tous les participants aux activités seront répertoriés et les données seront ventilées par sexe.

Tous ces acteurs ont été consultés depuis la conception de la note conceptuelle jusqu'à la rédaction finale de la proposition de projet.

III. Gestion du projet et coordination (4 pages max)

- a) **Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre** – indiquez les agences bénéficiaires directes et leurs partenaires de mise en œuvre (internationaux et locaux), clarifier qui est l'agence cheffe de file, et expliquer ces choix, sur base des mandats, expertise, connaissance du terrain local, et capacités existantes. Veuillez remplir le tableau ci-bas pour chaque organisation bénéficiaire du projet.

Le projet est une initiative conjointe du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et Interpeace. Les structures publiques et Ministères sectoriels impliqués dans la mise en œuvre du projet sont : le Ministère de l'Enseignement Supérieur, le Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte Contre la Pauvreté, le Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS), le Conseil National des Jeunes de Côte d'Ivoire (CNJCI), le Conseil National des Droits de l'Homme de Côte d'Ivoire (CNDH-CI), les Universités de Cocody, Abobo-Adjamé et Bouaké.

Les partenaires de mise en œuvre du projet sont notamment les organisations de la société civile suivantes : Indigo Côte d'Ivoire, l'Association des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire (AFJCI), les Organisations de jeunesses étudiantes, les associations de jeunesse religieuse des universités ciblées, les clubs genre et clubs de paix des universités.

Modalités du partenariat avec les organisations locales

Chaque agence partenaire travaille déjà avec des organisations locales qui ont été recrutées après avoir été microévaluées selon les procédures des Nations Unies. Ils percevront dans la proportion de 40 à 50% des fonds alloués à chaque agence. Leurs cahiers de charges définiront les cadres de leurs interventions par une convention de partenariat qui sera signée avec chacune de ces organisations. Des plans de travail bilatéraux seront élaborés et orienteront la réalisation des activités. Les décaissements de fonds se feront par tranche en fonction des niveaux de réalisation des activités (80%) et de la transmission des rapports d'activités et rapports financiers attestant de ces taux.

Dans le cadre de cette initiative, le processus non compétitif du grant s'appliquera également au profit d'organisations de jeunesse à capacité relativement moyenne expérimentés déjà sur la question de la pacification des universités afin d'accroître le potentiel et renforcer l'appropriation du projet.

Interpeace va procéder à des transferts de fonds à son partenaire local Indigo Côte d'Ivoire sur demande mensuelle, conformément aux chronogrammes et rapports mensuellement transmis.

Rôle et Responsabilités de l'agence lead du projet

Selon le mode de gestion retenue, la gestion financière des ressources allouées est une approche de gestion parallèle qui implique que c'est l'agence récipiendaire des fonds, lead ou autres agences qui a la responsabilité de la gestion des fonds alloués. Sous la supervision générale du Bureau du Coordonnateur Résident, l'UNFPA assure la coordination technique de l'ensemble du projet y compris la consolidation des plans de travail et du suivi et évaluation du projet ainsi que la production périodique des rapports techniques et financiers du projet et la présentation de ces derniers au Comité Technique d'Experts et au Comité de Pilotage Conjoint du PBF.

La gestion au quotidien du projet conjoint sera assurée par un Coordonnateur National du projet qui sera mis à la disposition du projet à temps plein par l'agence lead. Il/Elle travaillera en étroite collaboration avec les points focaux du projet qui seront désignés par chaque agence/section participante et les structures techniques des ministères impliquées dans ce projet.

Rôle et Responsabilités des agences récipiendaires des fonds

Chaque agence récipiendaire des fonds assurera la gestion financière des ressources allouées et la coordination technique des activités concourant à l'atteinte des produits pour lesquels les fonds ont été alloués. Il aura la responsabilité de contribuer à la préparation, la mise en œuvre, le suivi des PTA et l'élaboration des rapports techniques relatifs au produit en étroite collaboration avec les autres agences impliquées qui seront soumis pour consolidation à l'agence lead.

Rôle et Responsabilités des autres agences participantes au programme

Les agences participantes à la réalisation du projet apportent leurs appuis techniques aux agences récipiendaires dans la mise en œuvre du projet conformément à leurs avantages comparatifs.

Capacité des entités de l'ONU bénéficiaires et partenaires d'exécution

UNFPA

L'UNFPA a une représentation nationale avec un siège à Abidjan et trois bureaux régionaux qui appuient les partenaires nationaux pour la mise en œuvre et le suivi des activités opérationnelles i) Centre-Nord : Bouaké ii) Ouest : Guiglo iii) Est : Bondoukou. Par ailleurs, ce projet s'inscrit étroitement dans la continuité des précédentes interventions de l'UNFPA dans le cadre de la consolidation de la paix et la promotion de la cohésion sociale. A cet effet, le renforcement des structures d'aide à la paix tels que l'OSCS et le renforcement technique de la jeunesse à l'effet de conduire des groupes de dialogues serviront de point d'ancrage pour impliquer les jeunes, en l'occurrence les jeunes filles, dans la gouvernance des universités ciblées afin d'améliorer leur participation dans la consolidation des acquis de la paix en général.

L'UNFPA a une grande expérience dans la coordination des programmes et projets de consolidation de la paix qui a été matérialisée par sa contribution à l'atteinte des résultats du plan prioritaire de consolidation de la paix phase 1 (2011-2014). UNFPA a également été sa désigné pour assurer la coordination en 2014 pour la mise en œuvre du projet IRF conjoint « *Appui aux initiatives communautaires des femmes en faveur de la réconciliation et de la paix en Côte d'Ivoire* », la coordination (2015-2017) pour la mise en œuvre du programme 2 PBF « *appui à la prévention et à la gestion pacifique des conflits en Côte-d'Ivoire* ». L'Agence dispose aussi d'un réseau de partenaires techniques gouvernementaux et non gouvernementaux y compris dans la société civile et au sein des communautés dans une perspective d'inclusion. En outre, en tant que l'agence qui porte le mandat de la jeunesse, UNFPA est en étroite collaboration avec les organisations de jeunesse avec qui des partenariats sont développés pour accroître leur potentiel de réalisation et de cohésion. A ce titre, UNFPA contribue à positionner les jeunes de plus en plus comme acteurs de paix en milieu communautaire à travers le projet "Renforcement de la participation des jeunes, des femmes et des communautés à la consolidation de la paix en Côte d'Ivoire" notamment les jeunes filles très réticentes à travers les espaces amis des femmes pour la paix et la cohésion sociale

UNDP

Les objectifs visés dans le cadre de ce projet s'inscrivent étroitement dans la continuité des précédentes interventions du PNUD dans le processus de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire à travers l'appui au rétablissement de la sécurité et de la cohésion sociale dans les zones rendues vulnérables du fait de la crise postélectorale. La contribution du PNUD dans le processus global de la consolidation de la Paix et de la gouvernance démocratique après la crise postélectorale de 2011 s'est traduite par son leadership dans la mobilisation des partenaires tant nationaux qu'internationaux et dans la mise en œuvre d'un ensemble d'initiatives ciblées dans les domaines de l'accompagnement des différents processus de gestion pacifique et inclusive des conflits. En effet, le PNUD a été pleinement engagé dans le processus de cohésion sociale et de réconciliation nationale en accompagnant le gouvernement dans l'élaboration de sa stratégie nationale de réconciliation et de cohésion sociale et celle de son plan de réparation communautaire. Le PNUD a été également pleinement engagé dans la tenue des précédentes élections qui se sont déroulées sans violences.

Interpeace

Interpeace et son partenaire local Indigo Côte d'Ivoire travaillent depuis 2012 sur la consolidation de la paix en combinant l'approche et l'expérience confirmée d'Interpeace et les connaissances et l'ancrage local, ainsi que la légitimité d'Indigo CI en Côte d'Ivoire. Indigo CI, organisation locale composée de chercheurs en sciences sociales, est chargée de la mise en œuvre des activités sur le terrain avec une équipe projet constituée de 6 chercheurs, 3 stagiaires et 1 chargé audio-visuel. Interpeace accompagne l'équipe d'Indigo avec les aspects liés à la gestion du projet (respect du chronogramme, des indicateurs, écriture des rapports, liaison avec les partenaires, appui au portage politique). Indigo CI et Interpeace travaillent ensemble à la stratégie, la réflexion, l'analyse et l'adaptation du projet aux besoins et opportunités émergentes. Indigo CI est associée par Interpeace aux discussions stratégiques avec UNFPA et UNDP. Indigo CI et Interpeace sont liés par un Mémorandum of Understanding. 63,75% des fonds du projet alloués à Interpeace sont destinés à Indigo CI.

Organisation bénéficiaire	Budget total dans l'année précédente	Sources principales du budget (donateurs etc.)	Emplacement des bureaux dans le pays	Nombre de personnel existant (et combien dans les zones du projet)	Experts techniques existants pertinents au projet
<p>Organisation de convocation : UNFPA</p> <p>Partenaires d'exécution : MSCSLP MFFE(Comité National de Lutte contre les Violences faites aux Femmes et aux Enfants) Ministère de l'Education Nationale Ministère de la Santé et de l'hygiène publique OSCS CNJCI AFJCI</p>	13 485 714,00 USD	<p>PBF Banque Mondiale Affaires mondiales Canada KOICA (Corée) UBRAF</p>	<p>Abidjan: le siège 3 Bureaux décentralisés : -Bouaké -Bondoukou -Guiglo</p>	60	<p>Un chargé de programme Jeunes et adolescents Une chargée de programmes genre culture et droits humains une chargée de projet de lutte contre les VBG Un assistant technique des projets PBF Deux VNU assistants projets</p>

Organisation bénéficiaire : PNUD	11,500,000.00 USD	PBF, Japon, Allemagne, UNAction, JICA, UE	Abidjan et un bureau de terrain à Guiglo dans l'ouest	82	4: Un Spécialiste Gouvernance, Un Programme Manager, Un Expert National en Cohésion Sociale, Un spécialiste en mobilisation communautaire
Partenaires d'exécution : MSCSLP; OSCS; CNDH-CI; Clubs de Paix et Clubs Genre					
Organisation bénéficiaire : Interpeace	USD 18 000 000 pour toute l'organisation; USD 610 000 pour le programme Côte d'Ivoire	UNPBF UE UNICEF, JICA, Suisse, Pays-Bas, Suède - Ci-dessus et USAID	Abidjan - Abidjan et Guiglo	8 à Abidjan - Au moins 25 dont 10 à Abidjan	Expertise d'Interpeace: Consolidation de la paix, Track 6 (gestion d'espace politique), Recherche Action Participative, Gestion de projet - Expertise d'Indigo: Cohésion sociale, dialogue et action collective, production audiovisuelle, analyse de conflit, jeunes à risques
Partenaires d'exécution : Indigo Côte d'Ivoire					

- b) **Gestion et coordination du projet** – Indiquez l'équipe de mise en œuvre du projet, y compris les postes et les rôles et expliquez quels postes doivent être financés par le projet (à quel pourcentage). Indiquez explicitement comment l'équipe de mise en œuvre du projet garantira une expertise suffisante en matière de genre ou de jeunesse. Expliquez les modalités de coordination et de supervision du projet et assurer le lien avec le Secrétariat du PBF s'il existe. Remplissez la liste de contrôle de la préparation à la mise en œuvre du projet à **l'annexe A** et joignez les mandats clés du personnel.

Afin d'assurer la coordination entre les contributions PBF en Côte d'Ivoire, le projet sera également géré selon les mêmes mécanismes de coordination, à savoir le **Comité Technique d'Expert** et le **Comité Conjoint de Pilotage du PBF/PACoP**. Cela suppose un plan de travail commun, des

rapports d'étape conjoints et un cadre commun de suivi et évaluation. Le Coordonnateur du projet assurera la coordination, l'élaboration, la mise en œuvre, et le suivi des PTA et l'élaboration des rapports périodiques relatifs aux résultats. Il encadrera les autres membres de l'équipe technique constituée de Consultants, d'Expert National, d'Assistante au programme pour les aspects relatifs au projet conjoint, concourant à l'atteinte des résultats.

Le Comité de Coordination du Projet (CCP)

Le Comité de coordination du Projet (CCP), co-présidé par la Ministre de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la pauvreté et le Représentant Résident de l'UNFPA, aura la responsabilité générale de la coordination technique du projet et rendra régulièrement compte au Comité Technique d'Experts et au Comité de Pilotage du PBF. Le CCP comprendra les Experts en suivi et évaluation et les Experts et Points focaux des agences du Système des Nations Unies pour le Développement, d'Interpeace et les autres partenaires stratégiques du projet (Ministères et autres structures étatiques) participants au projet. Le fonctionnement du CCP sera régi par des termes de référence validés par ses membres. Le CCP sera chargé d'adopter et d'actualiser le plan de travail du programme et d'approuver les propositions techniques visant à l'amélioration des performances.

L'Equipe Projet (EP)

La mise en œuvre quotidienne des activités du projet sera confiée à une équipe restreinte composée d'un Coordonnateur national, d'un Expert National en cohésion sociale, de Techniciens, de Consultants, d'Assistante et d'un Chauffeur qui interagira avec le Comité de Coordination du Projet (CCP). Cette équipe s'assure de la mise en œuvre des recommandations du CCP, et coordonne la rédaction des rapports au PBF.

- c) **Gestion des risques** – Identifier les risques spécifiques au projet et la manière dont ils seront gérés, y compris l'approche de mise à jour des risques et d'ajustement du projet. Inclure une approche Ne Pas Nuire et une stratégie d'atténuation des risques.

Risque spécifique au projet	Niveau de risque (faible, moyen, élevé)	Impact du risque	Stratégie d'atténuation (y compris les considérations Ne Pas Nuire)
Survenance de troubles pendant les échéances électorales de 2020 et de 2021	Moyenne	Elevée	<p>Soutenir des campagnes de sensibilisation pour des élections non violentes /UNFPA/PNUD/Interpeace dans le cadre des autres projets en cours</p> <p>Former et sensibiliser les Leaders estudiantins des universités ciblées / UNFPA/PNUD/Interpeace</p>

Restriction des mouvements et renforcement des mesures barrières liés à la COVID-19	Moyenne	Elevée	L'UNFPA, le PNUD et Interpeace veilleront à privilégier les partenariats au niveau local pour les activités à forte mobilisation au sein des universités ciblées. Les sessions de formation seront ajustées pour tenir compte des mesures barrières édictées par le gouvernement.
Refus des syndicats, leaders, étudiants, des équipes administratives/enseignantes ciblés de participer	Faible	Elevée	Maintien d'un dialogue permanent avec chacun des acteurs afin de lever les éventuelles inquiétudes qui pourraient subvenir dans la mise en œuvre des activités.
Accès impossible aux campus et aux groupes cibles en raison des violences électorales et des violences sur les campus	Faible	Moyenne	Le projet ajustera son planning afin d'assurer une replanification des activités après l'accalmie.
Fermeture des campus et cités universitaires en raison de violences	Faible	Elevée	Les activités continueront à être exécutées à distance à travers les canaux de communication modernes.

- d) **Suivie / évaluation** – Décrivez l'approche de S&E du projet, y compris l'expertise en S&E de l'équipe de projet et les principaux moyens et calendrier de collecte des données. Inclure : une ventilation du budget pour les activités de suivi et d'évaluation, y compris la collecte de données de base et de fin de ligne et une évaluation indépendante, et un calendrier approximatif de S&E. Les bénéficiaires de fonds sont tenus de réserver au moins 5 à 7% du budget du projet pour les activités de S&E, y compris des fonds suffisants pour une évaluation indépendante de qualité.

Le projet accordera une attention particulière à l'utilisation efficace des ressources et à la bonne exécution des activités à travers le suivi-évaluation. Il s'agira de s'assurer que les résultats attendus sont obtenus de façon satisfaisante.

L'Equipe de Projet (EP) produira et fournira des rapports narratifs et financiers périodiques, selon le format en vigueur auprès du Fonds de Consolidation de la Paix, pour approbation par le Comité de Coordination du Projet. Au terme de la phase de mise en œuvre du projet, l'Equipe Projet (EP) préparera le rapport final (financier et narratif) d'évaluation, qui devra également être approuvé par le CCP puis validé par le Comité Conjoint de Pilotage du PBF/PACoP.

Le système de suivi-évaluation comprendra des outils de collecte et d'analyse permettant de mesurer la performance du projet aux étapes clés (revue à mi-parcours, revue annuelle, Evaluation finale du projet). Le CCP et le Comité Conjoint de Pilotage du PBF/PACoP veilleront à mettre en place des mécanismes de gestion et de suivi-évaluation fonctionnels à tous les niveaux, avec une attention toute particulière à: i) l'efficacité dans la gestion des ressources; ii) l'efficacité des actions menées et la qualité des résultats intermédiaires et finaux; et (iii) la capacité du projet à générer des effets et impacts durables, l'actualisation des données, les revues périodiques, des missions de terrain, la documentation des bonnes pratiques de gestion utilisées au cours de son exécution, et la recherche permanente d'effets de synergie entre les différentes composantes et partenaires du projet.

Les agences d'exécution des Nations Unies (RUNOs) que sont l'UNFPA et le PNUD et Interpeace, récipiendaires des fonds dans le cadre de ce projet, vont travailler ensemble pour préparer, à travers un processus participatif, un plan de travail annuel commun et un plan de Suivi et Evaluation pour le projet budgétisé. Des missions conjointes impliquant les différents ministères techniques et les partenaires de mise en œuvre seront réalisées chaque trimestre afin d'apprécier l'état de réalisation des activités et le niveau de progression vers les résultats du projet.

Le montant consacré au suivi évaluation s'élève à au moins 5,39% du budget du projet ; soit 80,850.00 \$US. Ce montant servira essentiellement aux différentes enquêtes de perception qui seront conduites dans les différentes zones cibles du projet à la fin du projet ainsi qu'à l'évaluation finale devant permettre de déterminer les niveaux d'atteinte des indicateurs et des principaux résultats du projet.

- e) **Stratégie de fin de projet / durabilité** – Expliquez brièvement la stratégie de sortie du projet pour garantir que le projet peut être clôturé à la fin de la durée du projet, soit par des mesures de durabilité, des accords avec d'autres donateurs pour le financement de suivi ou la fin des activités qui n'ont pas besoin de soutien supplémentaire. Si le soutien d'autres bailleurs de fonds est attendu, expliquez ce que le projet fera concrètement et de manière proactive pour essayer d'assurer cet appui dès le départ. Envisager d'éventuels partenariats avec d'autres donateurs ou institutions financières internationales.

Le processus de conception du projet s'inscrit résolument dans une stratégie d'appropriation des initiatives par les principaux acteurs engagés dans la gouvernance universitaire en Côte d'Ivoire. En effet, la formulation du projet a fait l'objet de diverses consultations individuelles auprès des Ministères de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, de la Solidarité, la Cohésion Sociale et la Lutte contre la Pauvreté, de la Jeunesse, du Centre Régional des Œuvres Universitaires (CROU), de l'Observatoire Nationale de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS), de la Fédération Estudiantine et Scolaire de Côte d'Ivoire (FESCI) et des Clubs de Paix des Universités et Grandes Écoles. Des sessions d'échanges spécifiques ont eu lieu avec des enseignants des deux universités publiques d'Abidjan et de celle de Bouaké, d'anciens étudiants ayant milités au sein des syndicats estudiantins et aujourd'hui dans la vie active, d'anciens membres de la FESCI engagés dans des organisations politiques nationales et ont permis d'avoir

un aperçu plus large de la problématique de la violence en milieu universitaire. De plus, les OSC nationales et locales, notamment l'AFJCI et Indigo CI, ont été associées depuis le début de l'élaboration du projet. Les réflexions stratégiques pour la déclinaison des activités ont été faites de façon inclusive et participative à travers la concertation avec ces organisations locales partenaires. Toutes ces institutions ont apporté leurs contributions à la définition des trois axes stratégiques, des résultats attendus ainsi que des activités à mener dans le cadre du projet en lien avec l'évolution actuelle du contexte socio-politique de la Côte d'Ivoire. En impliquant ces différents acteurs à toutes les étapes du projet depuis la définition des axes et des résultats jusqu'à la mise en œuvre des activités du projet, l'UNFPA, le PNUD et Interpeace entendent les responsabiliser dans le suivi et la poursuite de ces initiatives afin de garantir un environnement universitaire apaisé.

Les activités ont vocation à durer dans le temps. Les résultats de la Recherche Action Participative permettront de mieux comprendre les dynamiques de violences universitaires et leur débordement sur le champ socio-politique en période électorale, et ainsi d'orienter d'autres actions des PTF, du gouvernement ou même des instances de gouvernance universitaire. Les cadres de collaboration horizontaux (entre étudiants) et verticaux (entre étudiants et personnels de l'université) ont vocation à durer dans le temps, grâce à l'engagement citoyen et bénévole de leurs membres. L'expérience d'Indigo CI dans la création de cadre de dialogues et de prévention de conflits dans d'autres régions montre la survivance de ces cadres au-delà de la fin du projet. Les cellules étudiantes de l'OSCS ont aussi vocation à perdurer dans le temps, grâce à un transfert de compétence de l'OSCS aux étudiants et à leur partenariat. Les différentes formations pour les étudiants, le soutien apporté aux initiatives et la promotion de l'engagement citoyen visent à insuffler dans les consciences et dans les actes un leadership alternatif positif qui perdure au-delà de la fin du projet. Il s'agit de faire en sorte que les syndicats et associations dans les universités s'approprient les outils et les mécanismes mis en place dans le cadre du projet. Les réseaux de moniteurs d'alerte précoce mis en place au sein des universités intègrent le réseau national d'alerte précoce du MAP de l'OSCS et participent désormais de façon régulière et pérenne à la prévention des crises et des conflits.

IV. Budget du projet

Fournissez de brèves informations supplémentaires sur les coûts des projets, en mettant en évidence les choix spécifiques qui ont sous-tendu la préparation du budget, en particulier pour le personnel, les déplacements ou tout autre soutien indirect au projet, afin de démontrer le rapport qualité-prix du projet. Le budget proposé pour tous les projets doit inclure des fonds suffisants pour une évaluation indépendante. Le budget proposé pour les projets impliquant des bénéficiaires directs non onusiens doit inclure des fonds pour un audit indépendant. Remplissez l'annexe sur l'optimisation des ressources du projet.

Résultats	Budget proposé	Justifications
Résultat 1: La prévention et la gestion pacifique et inclusive des conflits en milieu universitaire est améliorée à travers une compréhension commune de la violence, des facteurs de paix et de résilience	400 000 USD	La conduite de la RAP et l'opérationnalisation des recommandations issues de cette recherche nécessite d'importants moyens pour avoir des résultats de qualité.
Résultat 2: L'engagement de la jeunesse estudiantine (jeunes femmes et jeunes hommes) dans la gouvernance universitaire est renforcé et valorisé	600 000 USD	Outiller les étudiant-e-s pour une contribution positive et substantielle à la gouvernance de l'université
Résultat 3: Un leadership positif à travers l'engagement citoyen pour la paix et la cohésion sociale est promu et développé dans le milieu étudiant	500 000 USD	Mieux accompagner les initiatives innovantes de renforcement de la culture de la paix et de la cohésion sociale
Budget Total du projet (USD)	1,500,000	

Veillez noter que dans presque tous les cas, le Fonds pour la consolidation de la paix transfère les fonds des projets en une série de tranches basées sur les performances. L'approche standard du PBF consiste à transférer les fonds du projet en deux tranches pour les bénéficiaires des Nations Unies et en trois tranches pour les bénéficiaires non-ONU, en débloquant les deuxième et troisième tranches dès que les critères de performance ont été atteints. Tous les projets comprennent les deux critères de performance standard suivants : 1) au moins 75% des fonds de la première tranche ont été engagés et 2) toutes les obligations de rapport de projet ont été

respectées. En plus de ces indices de référence standard et en fonction de la cote de risque ou d'autres facteurs spécifiques au contexte, des repères supplémentaires peuvent être indiqués pour le déblocage des deuxièmes et troisièmes tranches.

Veillez préciser ci-dessous tous les facteurs spécifiques au contexte qui peuvent être pertinents pour le déblocage des deuxièmes et troisièmes tranches. Celles-ci peuvent inclure le bon déroulement des élections, l'adoption de lois clés, la mise en place d'unités ou de bureaux de contrepartie clés ou d'autres indicateurs de performance nécessaires avant que la mise en œuvre du projet puisse avancer. Dans votre réponse, veuillez indiquer comment les tranches basées sur la performance affectent les considérations de séquençement des projets.

Remplissez deux tableaux dans **l'annexe D du budget Excel**.

Dans le premier tableau budgétaire Excel de l'annexe D, veuillez inclure le pourcentage d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes (GEWE) pour chaque activité. Fournissez également une justification claire pour chaque allocation GEWE (par exemple, la formation comprendra une session sur l'égalité des sexes, des efforts spécifiques seront déployés pour assurer une représentation égale des femmes, etc.).

Annexe A. Liste de contrôle de l'état de préparation de la mise en œuvre du projet

Question	Oui	Non	Commentaire
Planification			
1. Tous les partenaires d'exécution ont-ils été identifiés ? Sinon, quelles sont les étapes restantes et le calendrier proposé	X		
2. Les mandats du personnel clé du projet ont-ils été finalisés et prêts à être publiés ? Veuillez joindre à la Soumission	X		
3. Les sites du projet ont-ils été identifiés ? Sinon, quel sera le processus et le calendrier	X		Conceptuelle
4. Les communautés locales et les bureaux gouvernementaux ont-ils été consultés / sensibilisés sur l'existence du projet ? Veuillez indiquer quand cela a été fait ou quand cela sera fait.	X		Au moment de la conception de de la note conceptuelle (Avril 2020) et au moment de la validation des activités Au moment de la conception de de la note (Printemps 2020)
5. Une analyse / identification préliminaire des leçons apprises / des activités existantes a-t-elle été effectuée ? Sinon, quelle analyse reste-t-il à faire pour permettre la mise en œuvre et le calendrier proposé ?	X		
6. Les critères des bénéficiaires ont-ils été identifiés ? Sinon, quels seront le processus et le calendrier.	X		
7. Des accords ont-ils été conclus avec les homologues gouvernementaux concernés concernant les sites de mise en œuvre du projet, les approches, la contribution du gouvernement?	X		
8. Des dispositions claires ont-elles été prises sur l'approche de mise en œuvre du projet entre les organisations bénéficiaires du projet ?	X		
9. Quelles autres activités préparatoires doivent être entreprises avant que la mise en œuvre effective du projet puisse commencer et combien de temps cela prendra-t-il ?		N/A	
Genre			
10. L'expertise de l'ONU en matière de genre a-t-elle influencé la conception du projet (par exemple, un conseiller / expert / point focal en matière de genre ou un collègue d'ONU Femmes t-il apporté sa contribution) ?	X		
11. Des consultations avec des femmes et / ou des organisations de jeunesse ont-elles éclairé la conception du projet?	X		
12. Les indicateurs et cibles du cadre de résultats sont-ils ventilés par sexe et par âge ?	X		
13. L'annexe budgétaire comprend-elle des allocations vers GEWE pour toutes les activités et des justifications claires des allocations GEWE ?	X		

Annexe B. Liste de contrôle de l'optimisation des ressources du projet PBF (« Value for Money »)

Question	Oui	Non	Commentaire
1. Le projet a-t-il une justification narrative du budget, qui fournit des informations supplémentaires spécifiques au projet sur tout choix budgétaire majeur ou des coûts de personnel, de fonctionnement ou de déplacement plus élevés que d'habitude, afin d'expliquer comment le projet garantit l'optimisation des ressources ?	X		
2. Les coûts unitaires (par exemple pour les voyages, les services de consultants, l'achat de matériel, etc.) sont-ils comparables à ceux utilisés dans des interventions similaires (soit dans des contextes nationaux similaires, au sein des régions, soit dans des interventions antérieures dans le même contexte national) ? Sinon, cela doit être expliqué dans la section narrative du budget.	X		
3. Le budget proposé est-il proportionné aux résultats escomptés du projet et à la portée du projet (par exemple, nombre, taille et éloignement des zones géographiques et nombre de bénéficiaires directs et indirects proposés) ? Fournissez vos commentaires.	X		
4. Le pourcentage de personnel et de frais de fonctionnement de l'agence des Nations Unies récipiendaire et de tout partenaire d'exécution est-il clairement visible et raisonnable pour le contexte (e.g. pas plus de 20% pour le personnel, et couts raisonnables pour les voyages et coûts opérationnels directs) à moins d'être bien justifiés dans la section narrative) ?	X		
5. Les frais de personnel sont-ils proportionnels à la quantité de travail requise pour l'activité ? Et le projet utilise-t-il du personnel / une expertise locale plutôt qu'internationale lorsque cela est possible ? Quelle est la justification du recours à du personnel international, le cas échéant ?	X		
6. Le projet propose-t-il l'achat de matériaux, d'équipements et d'infrastructures pour plus de 15% du budget ? Dans l'affirmative, veuillez indiquer les mesures prises pour garantir l'optimisation des ressources dans le processus de passation des marchés et leur entretien / utilisation durable pour la consolidation de la paix après la fin du projet.		X	
7. Le projet propose-t-il l'achat d'un ou de plusieurs véhicules pour le projet ? Si oui, veuillez expliquer pourquoi les véhicules / véhicules de location existants ne peuvent pas être utilisés.		X	
8. Les agences d'exécution ou la mission des Nations Unies apportent-elles une source supplémentaire de financement / soutien en nature non PBF au projet ? Veuillez expliquer ce qui est fourni. Et si non, pourquoi pas.	X		Les expertises techniques des agences seront sollicitées pour la mise en œuvre du projet ainsi que le matériel.

Annexe B.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

AA Functions

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved “Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds” (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned;
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially closed a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations’ headquarters);
- Disburse funds to any RUNO for any costs extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Semi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in

		consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reporting and timeline

Timeline	Event
30 April	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
<i>Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure</i>	

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

31 July	Voluntary Q2 expenses (January to June)
31 October	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent's website (<http://mptf.undp.org>).

Annexe B.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document;

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget;

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

Reporting:

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Bi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF)	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or

allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it		Head of UN Country Team where it does not.
---	--	--

Financial reports and timeline

Timeline	Event
28 February	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
30 April	Report Q1 expenses (January to March)
31 July	Report Q2 expenses (January to June)
31 October	Report Q3 expenses (January to September)
<i>Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure</i>	

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent website (<http://www.mptf.undp.org>)

Final Project Audit for non-UN recipient organization projects

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

Special Provisions regarding Financing of Terrorism

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this

agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation.
- Has a current valid registration as a non-profit, tax exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (**NOTE:** If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches).
- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant.
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (**NOTE:** If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.
- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project.²⁶
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought.

²⁶ Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant.

Annexe C : Cadre de résultats du projet (DOIT inclure des cibles de données ventilées par sexe et par âge)

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes	
<p>Résultat 1: La prévention et la gestion pacifique et inclusive des conflits en milieu universitaire est améliorée à travers une compréhension commune de la violence, des facteurs de paix et de résilience</p> <p>(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue)</p> <p>(Recommandations de l'Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)</p>	Proportion	<p>Indicateur 1 a : Pourcentage de parties prenantes présentant une meilleure compréhension des dynamiques de violence universitaire ainsi que des facteurs de paix et résilience</p> <p>Niveau de référence : N/A Cible : 70%</p>	Rapport d'évaluation du Projet Baseline/Endline		
			<p>Indicateur 1 b : Pourcentage des parties prenantes estimant que les plans d'action contribuent à une prévention effective et une gestion inclusive et pacifique des conflits</p> <p>Niveau de référence : N/A Cible : 70%</p>	Rapport d'évaluation du Projet Baseline/Endline	
			<p>Indicateur 1 c</p> <p>Niveau de référence : Cible :</p>		
	<p>Produit 1.1 : Les résultats d'une Recherche Action Participative (RAP) et la cartographie actualisée des parties prenantes à la violence et à la paix sont disponibles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conduire une RAP sur la violence en milieu étudiant ; - Réaliser une enquête sur la structuration des acteurs et la 	<p>Indicateur 1.1.1</p> <p>Pourcentage d'étudiantes, de membres de syndicats, de membres de comités de paix et autres associations, de membres des instances de gouvernance, de l'administration et de professeurs consultés pendant la RAP</p> <p>Niveau de référence : N/A</p> <p>Cible : 30% des participants à la RAP sont des professeurs, des membres du personnel administratif ou des instances de gouvernance. Parmi les étudiants : 50% filles, 30% syndicats, 30% membres de comités de paix et autres associations.</p>	Fichier de consultation (liste de présence lors des focus groupes)		
		<p>Indicateur 1.1.2: Pourcentage d'étudiantes, de membres de syndicats, de membres de</p>	Données renseignées par les enquêté(e)s		

	représentation et le rapport des filles étudiantes aux violences	comités de paix et autres associations participants aux enquêtes en ligne Niveau de référence : N/A Cible : 50% filles, 20% syndicats, 20% membres de comités de paix et autres associations, 10% de non-étudiants (professeurs, administration, gouvernance).	
		Indicateur 1.1.3 : 1 rapport RAP produit et publié et 1 enquête en ligne disponible Niveau de référence : N/A Cible : 2	
	Produit 1.2: L'opérationnalisation des recommandations de la recherche est appuyée	Indicateur 1.2.1 Pourcentage de femmes, de membres de syndicats, de membres de comités de paix et autres associations, de membres des instances de gouvernance, de l'administration et de professeurs participant à l'élaboration du plan d'action dans chaque université Niveau de référence : N/A Cible : 15% de professeurs, 15% de personnels administratifs, 15% de membres des instances de gouvernance, 15% d'étudiants syndiqués, 15% d'étudiants membres d'associations, 40% de femmes.	Rapport d'ateliers, liste de présence, Plan d'action
	Organiser des réunions d'engagement des parties prenantes à la gouvernance des universités, à la sécurité et à la cohésion sociale sur les résultats de la RAP Appuyer l'élaboration d'un plan d'actions coordonné des parties prenantes à la violence et à la paix pour chacune des trois universités ciblées ; Appuyer la mise en œuvre d'activités prioritaires des différents plans d'actions ; Accompagner la vulgarisation des approches innovantes issues	Indicateur 1.2.2 Pourcentage d'actions prioritaires identifiées dans les plans, effectivement mis en œuvre pendant le projet. Niveau de référence : N/A Cible : 50% Indicateur 1.2.3 Niveau de référence : Cible :	Rapports d'ateliers, suivi sur les réseaux sociaux, rapport d'activité de suivi et évaluation

<p>Résultat 2 : L'engagement de la jeunesse étudiante (jeunes femmes et jeunes hommes) dans la gouvernance universitaire est renforcé et valorisé</p> <p>(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue, le cas échéant)</p> <p>(Recommandations de l'Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)</p>	de la mise en œuvre des différents plans.			
	Produit 1.3	Indicateur 1.3.1		
		Niveau de référence : Cible :		
		Indicateur 1.3.2		
		Niveau de référence : Cible :		
		Indicateur 1.3.3		
		Niveau de référence : Cible :		
		Indicateur 2 a : Pourcentage des étudiants membres des cellules de l'OSCS désagrégés par sexe se sentant valorisés	Base de données des moniteurs de l'OSCS Baseline - Endline	
		Niveau de référence : 0 Cible : 70 %		
		Indicateur 2 b : Pourcentage des jeunes filles étudiantes formées impliquées dans la gouvernance des universités cibles	Rapports d'activités Rapports et d'ateliers de formation	
	Niveau de référence : AD Cible : 60%			
	Indicateur 2 c			
	Niveau de référence : Cible :			
	Produit 2.1 : La contribution des étudiants aux mécanismes nationaux	Indicateur 2.1.1: Tendances d'alerte signalées par les cellules locales de l'OSCS des Universités cibles	Rapports d'alertes des cellules locales de l'OSCS des universités cibles Système de gestion intégré de l'OSCS Rapports périodiques	
		Niveau de référence : Faible Cible : Elevée		

<p>de prévention et de gestion des conflits est institutionnalisée à travers l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS)</p>	<p>Indicateur 2.1.2: Proportion d'étudiant-e-s moniteurs (monitrices) de l'OSCS, désagregés par sexe engagés, impliqués dans le suivi participatif de la violence au sein des universités ciblées</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 80% des étudiant(e)s formés</p>	<p>Rapports d'alertes des cellules locales de l'OSCS des universités cibles</p>	
<p>Liste des activités relevant du produit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités matérielles des étudiant(e)s pour le suivi participatif de la violence ; - Installer et opérationnaliser des cellules de cohésion sociale de l'OSCS dans les trois universités 	<p>Indicateur 2.1.3</p> <p>Proportion de crises résolues avec l'implication des cellules locales de l'OSCS des Universités cibles</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 50%</p>	<p>Rapports d'alertes des cellules locales de l'OSCS des universités cibles</p>	
<p>Produit 2.2: Les étudiant(e)s disposent de mécanismes qui les protègent et valorisent leur participation à la gouvernance universitaire</p>	<p>Indicateur 2.2.1: Proportion des étudiant-e-s ayant recours au mécanisme officiel de saisine recommandé par la clinique juridique mobile/virtuelle</p> <p>Niveau de référence : N/A</p> <p>Cible : 80%</p>	<p>Registres / fiches techniques de collecte de données des cas traités</p> <p>Base de données des cliniques</p> <p>Rapports d'analyse</p>	
<p>Etablir et animer des cadres d'expression et de dialogue estudiantins auto-gérés ;</p> <p>Institutionnaliser des cadres formels de dialogue inclusifs et permanents entre les étudiants et les autres parties prenantes à la gouvernance universitaire ;</p>	<p>Indicateur 2.2.2: Pourcentage de femmes, de membres de syndicats, de membres de comités de paix et autres associations, de membres des instances de gouvernance, de l'administration et de professeurs étant membres de cadres formels de dialogue pour la gouvernance universitaire.</p> <p>Niveau de référence : N/A</p> <p>Cible : 15% de professeurs, 15% de personnels administratifs, 15% de membres des instances de gouvernance, 15% d'étudiants syndiqués, 15% d'étudiants membres d'associations, 40% de femmes.</p>	<p>Rapports d'atelier, listes de présence</p>	

<p>Produit 2.3</p>	<p>Animer des cliniques juridiques mobiles/virtuelles en vue de contribuer à orienter les étudiants victimes de violences vers les mécanismes formels de saisines ;</p> <p>Créer et soutenir une plateforme de collaboration entre l'université et les acteurs externes parties prenantes aux crises universitaire</p>	<p>Indicateur 2.2.3 Fréquence des réunions de la plateforme de collaboration dans la gestion de crises</p> <p>Niveau de référence : N/A Cible : 1 réunion par semestre par université</p>		
		<p>Indicateur 2.3.1</p> <p>Niveau de référence : Cible :</p>		
		<p>Indicateur 2.3.2</p> <p>Niveau de référence: Cible:</p>		
		<p>Indicateur 2.3.3</p> <p>Niveau de référence: Cible:</p>		
<p>Résultat 3: Un leadership positif à travers l'engagement citoyen pour la paix et la cohésion sociale est promu et développé dans le milieu étudiant</p> <p>(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue, le cas échéant)</p> <p>(Recommandations de l'Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)</p>	<p>Indicateur 3 a : Niveau d'implication positive des membres de syndicats étudiants aux activités citoyennes pour la cohésion sociale</p> <p>Niveau de référence : N/A Cible : Élevée</p>	<p>Rapport d'évaluation Rapports d'enquêtes baseline-endline</p>		
	<p>Indicateur 3 b : % d'étudiants dans chaque université qui reconnaissent dans les syndicats estudiantins des modèles de leadership positif et non violent</p> <p>Niveau de référence : N/A Cible: 35%</p>	<p>Rapports d'activités</p>		

	<p>Produit 3.1 : Des initiatives citoyennes étudiant(e)s (notamment de jeunes filles) agissant en faveur de la cohésion sociale sont renforcées</p> <p>Former 300 étudiant(e)s (dont 40% de filles) en leadership, médiation, en genre et droits humains, à la prise de parole en public, à la communication/mobilisation etc.</p> <p>Appuyer la mise en œuvre d'initiatives citoyennes étudiantes (participant à la cohésion sociale) sélectionnées par les étudiant(e)s.</p> <p>Organiser des débats contradictoires et inclusifs entre les leaders étudiants et les auditeurs en ligne sur 12 radios locales des communes du Grand Abidjan et de Bouaké sous les</p>	<p>Indicateur 3 c : Nombre d'initiatives citoyenne pour la paix promues et développées dans le milieu étudiantin</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : Au moins une initiative par université ciblée</p>	<p>Baseline /endline Survey</p> <p>Rapport d'évaluation</p>	
		<p>Indicateur 3.1.1: Nombre d'étudiants-e-s engagées dans les initiatives de promotion de la paix parmi ceux ayant bénéficié d'une formation (désagregés par sexe)</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 200</p>	<p>Base de données</p> <p>Rapports d'ateliers</p>	
		<p>Indicateur 3.1.2: Candidature de membres de syndicats étudiants pour l'appui à une initiative citoyenne de cohésion sociale.</p> <p>Niveau de référence : N/A</p> <p>Cible : Des membres de syndicats étudiants veulent obtenir un appui pour une initiative citoyenne de cohésion sociale.</p>	<p>Rapports d'ateliers</p> <p>Rapports d'activités</p>	
		<p>Indicateur 3.1.3 % d'auditeurs en ligne ayant apprécié le débat contradictoire</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 50%</p>	<p>Enquête de satisfaction</p>	

<p>thématiques en lien avec le leadership des jeunes étudiants et leurs rôles dans la consolidation de la paix.</p>	<p>Produit 3.2: L'esprit d'initiative citoyenne et de cohésion sociale est promu</p>	<p>Organiser des événements d'oration au cours desquels les étudiants promeuvent leurs initiatives citoyennes (1 par université);</p> <p>Réaliser des capsules vidéo en vue de documenter et promouvoir un leadership alternatif à celui fondé sur la violence;</p> <p>Organiser trois campagnes "flamme de la paix et de l'espoir" avec des messages courts invitant les étudiants à les poster sur leurs pages personnelles sur Facebook, Twitter et Instagram.</p>	<p>Indicateur 3.2.1 Pourcentage de participants aux événements d'oration témoignant du renforcement de leur compétences en leadership</p> <p>Niveau de référence : N/A</p> <p>Cible: 70%</p> <p>Indicateur 3.2.2 Niveau de popularité des campagnes « Flamme de la paix et de l'espoir » organisés sur les réseaux sociaux</p> <p>Niveau de référence : N/A</p> <p>Cible : Elevé (les posts sont largement partagés et commentés sur les réseaux sociaux)</p> <p>Indicateur 3.2.3 Pourcentage de filles participant au événement d'oration en tant que présentatrice</p> <p>Niveau de référence: N/A</p> <p>Cible : 40%</p>	<p>Témoignage écrit ou audiovisuel</p> <p>rapports d'évaluation</p> <p>Rapports d'évaluation</p>	
	<p>Produit 3.3</p>	<p>Evènement de clôture du projet pour présenter les acquis du projet</p>	<p>Indicateur 3.3.1</p> <p>Niveau de référence: Cible:</p> <p>Indicateur 3.3.2</p> <p>Niveau de référence: Cible:</p> <p>Indicateur 3.3.3</p>		

<p>Résultat 4:</p> <p>(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue, le cas échéant)</p> <p>(Recommandations de l' Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)</p>			
<p>Niveau de référence: Cible:</p>			
<p>Indicateur 4 a</p>			
<p>Niveau de référence: Cible:</p>			
<p>Indicateur 4 b</p>			
<p>Niveau de référence: Cible:</p>			
<p>Indicateur 4 c</p>			
<p>Niveau de référence: Cible:</p>			
<p>Indicateur 4.1.1</p>			
<p>Niveau de référence: Cible:</p>			
<p>Indicateur 4.1.2</p>			
<p>Niveau de référence: Cible:</p>			
<p>Indicateur 4.1.3</p>			
<p>Niveau de référence: Cible:</p>			
<p>Indicateur 4.2.1</p>			
<p>Niveau de référence: Cible:</p>			
<p>Indicateur 4.2.2</p>			
<p>Niveau de référence: Cible:</p>			
<p>Indicateur 4.2.3</p>			
<p>Niveau de référence: Cible:</p>			

Produit 4.3	Indicateur 4.3.1 Niveau de référence: Cible:		
	Indicateur 4.3.2 Niveau de référence: Cible:		
	Indicateur 4.3.3 Niveau de référence: Cible:		